

LIAlSONS LAÏQUES

306

**MARIAGE
ET LAÏCITÉ**
LA CHARIA
CATHOLIQUE

**SUICIDE À
L'ADOLESCENCE**
ENTENDRE LA
SOUFFRANCE

**RÉSEAU ÉDUCATION
SANS FRONTIÈRE**
LA CIRCULAIRE VALLS

ENTRETIEN
PIERRE FRACKOWIAK
ET LA REFOUNDATION
DE L'ÉCOLE

décembre 2012
N° 306

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE PARIS
DES PARENTS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

www.fcpe75.org



éditeur
Fcpe PARIS
Conseil départemental
de parents d'élèves
14 rue d'Astorg - Paris VIII^e
Tél.: 01 42 65 05 98
www.fcpe75.org
liaisons.laiques@fcpe75.org

directrice de la publication
Dominique Dupuis
rédacteur en chef
Luc Pasquier

comité de rédaction
Pierre-Emmanuel Charon
Bernard Dubois
Samia Hasnaoui
Eve Heinrich
Kaïs Idriss
Hervé-Jean Le Niger
Marie-Hélène Notis
Françoise Rouxel

ont également participé
à la rédaction de ce numéro
Laure Calame
Anne Coret
Patrick Debono
Marie-Aleth Gard
Brigitte Lamandé

photographies
Marie-Hélène Notis
Luc Pasquier
Jean-Claude Saget

photographie de couverture
Françoise Rouxel

illustration
Jack Koch

conception graphique, maquette,
et secrétariat de rédaction
La-fabrique-créative
9 rue du Transvaal, Paris XX^e

Le Café pédagogique
22 rue Alphand, Paris XIII^e
www.cafepedagogique.net

impression
Imprimerie Le réveil de la Marne
4 rue Henri Dunant Épernay

roulage
Presse pluriel
19 rue Frédéric-Lemaître, Paris XX^e

gérante
Marie-Hélène Notis
com. paritaire
n° 0313 G 82847
dépôt légal à parution ISSN :
1623-5169
tirage
14 000 ex.



SOMMAIRE

ACTUALITÉ

Au cœur de la Fcpe	4
Échos et ruades	8
L'écho des Conseils locaux	6

POLITIQUE ÉDUCATIVE

Assises contre le décrochage scolaire	10
Lycées d'Île-de-France PPI 2012-2022	12

SOCIÉTÉ

Mariage et laïcité : la charia catholique	14
L'énigme du suicide à l'adolescence	16
Éducation à la non violence et à la paix	18
Handicap : pour aller plus loin ensemble	20

CONGRÈS

Congrès départemental, atelier 3	21
--	----

SOCIÉTÉ

ATD Quart-Monde	22
Circulaire Valls	24

ENTRETIEN

Entretien avec Pierre Frackowiak	26
--	----

CULTURE

Maurice Pialat	30
Souvenir souvenirs...	30

RETROUVEZ-NOUS SUR :

 www.facebook.com/FCPE.Paris

 twitter.com/FCPE_Paris

BULLETIN D'ABONNEMENT LIAISONS LAÏQUES

un an : 7€, adhérents : 3,70€, soutien : 15€

Nom :

Prénom :

Adresse :

Règlement à l'ordre de CDPE Paris à adresser :

FCPE 75, 14 rue d'Astorg, 75008 Paris

Tél.: 01 42 65 05 98 - CCP: 1568939Z liaisons.laiques@fcpe75.org



Un vœu de refondation de l'école en 2013 ?

Paris est une grande ville où l'on court beaucoup, nous les adultes, les parents. Si nos enfants sont, a priori, scolarisés plus près de leur domicile que ne l'est notre lieu de travail, notre course perpétuelle n'est pas sans impact sur leur rythme de vie. Combien d'enfants dînent tard, attendent que les parents rentrent pour se coucher ou petit-déjeunent seuls...

Par ailleurs, on le sait depuis longtemps maintenant, notre école ne tient pas suffisamment compte des rythmes des enfants avec un temps scolaire concentré sur un trop petit nombre de journées, trop longues.

Il est temps de prendre ce sujet à bras le corps et que les adultes, parents, enseignants, citoyens, se mettent à la table de travail pour construire une nouvelle organisation qui soit moins pénalisante pour les enfants.

C'est pourquoi le temps de consultation qui s'annonce sur Paris est important, pour le rythme de vie de nos enfants mais aussi pour améliorer la qualité de l'accueil et de l'animation du périscolaire, et au travers des choix qui seront faits, favoriser la réussite de tous en cherchant à réduire les effets de la ségrégation sociale et scolaire qui caractérise particulièrement notre ville.

Mais se préoccuper des rythmes scolaires en le limitant à la prise en compte de la semaine pour la seule école primaire est loin de correspondre à nos attentes ! On attend un projet d'envergure pour l'école qui était une priorité majeure pour le candidat Hollande. Faut-il en effet parler au passé et le président Hollande n'a-t-il pas d'autres ambitions pour l'école que cette mesure ? N'a-t-il pas d'autres méthodes à proposer que d'initier une concertation avec les représentants nationaux et de laisser les acteurs du quotidien attendre une loi dont on se demande même si elle va voir le jour ?

La refondation de l'école est un sujet qui concerne un très grand nombre de citoyens. Ce sujet est le nôtre. Et aujourd'hui le temps est compté pour pouvoir concrétiser au moins un premier pas, un premier mouvement de changement pour la rentrée prochaine. Ce sujet est le nôtre, celui de nos enfants, nous devons affirmer et réaffirmer haut et fort que nous voulons bel et bien la refondation de l'école, et que ça commence maintenant.

Pas une refondation qui se limiterait à des changements horaires sur la semaine des enfants de primaire mais bien une refondation globale des rythmes sur l'année, de la maternelle au lycée, une refondation des programmes pour qu'ils soient cohérents avec les temps d'apprentissage mais aussi avec notre époque et la révolution des outils de la connaissance, une refondation des dispositifs d'évaluation et de remédiation... Une refondation de l'école, comme promis !

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et forme le vœu de vous retrouver l'année prochaine pour réfléchir avec vous à une nouvelle organisation des temps scolaires et périscolaires à Paris dans un contexte de projet ambitieux et audacieux porté par l'actuel gouvernement.

Dominique Dupuis

QUI FAIT QUOI À LA FCPE-PARIS

COMMUNICATION

RESPONSABLE

Luc Pasquier

RELATIONS PRESSE

Bernard Dubois

FIP

Anne Coret, Christophe Marty,
Marie-Hélène Notis,
Francoise Rouxel, Eve Heinrich,
Luc Pasquier

LIAISONS LAÏQUES - COMITÉ DE RÉDACTION

Luc Pasquier,
Pierre-Emmanuel Charon,
Bernard Dubois,
Dominique Dupuis, Kaïs Idriss,
Samia Hasnaoui, Eve Heinrich,
Hervé-Jean Le Niger,
Marie-Hélène Notis,
Françoise Rouxel

SITES

Luc Pasquier, Anne Coret, Hervé-
Jean Le Niger,
Nathan Maman

LISTES DE DIFFUSION

Luc Pasquier, Nathan Maman,
Nicolas Bomsel,
Dominique Dupuis,
Hervé-Jean Le Niger

FIH

Anne Coret,
Christophe Marty,
Luc Pasquier

DROITS DES PARENTS

Laure Aourir,
Pierre-Emmanuel Charon,
Anne Coret, Kaïs Idriss,
Marie-Hélène Notis,
Brigitte Lamandé, Luc Pasquier,
Francoise Rouxel

STATUTS

Luc Pasquier,
Hervé-Jean Le Niger,
Marie-Hélène Notis

RELATIONS AVEC LES UL ET CONSEILS LOCAUX

Laure Aourir, Anne Coret,
Eve Heinrich, Stéphane Leray,
Françoise Rouxel

MUTUELLES ET ASSURANCES

Brigitte Lamandé, Kaïs Idriss, Luc
Pasquier

FORMATION

Christophe Marty, Anne Coret,
Kaïs Idriss, Marie-Hélène Notis

COMITÉ RÉGIONAL FCPE ÎLE-DE-FRANCE

Dominique Dupuis,
Hervé-Jean Le Niger, Kaïs Idriss,
Bernard Dubois, Eve Heinrich,
Françoise Rouxel

PREMIER DEGRÉ

RESPONSABLE

Kaïs Idriss

MATERNELLES

Nathan Maman, Kaïs Idriss

ÉLÉMENTAIRES

Christophe Marty, Kaïs Idriss

CARTE SCOLAIRE, DÉROGATIONS

Kaïs Idriss, Anne Gateau

OUYAPACOURS

Kaïs Idriss, Stéphane Leray

PERSONNEL VILLE DE PARIS ET PÉRISCOLAIRE

Kaïs Idriss, Anne Coret,
Samia Hasnaoui, Nathan Maman,
Christophe Marty

COMMISSION D'APPEL 1^{er} DEGRÉ

Kaïs Idriss, Christophe Marty

COOPÉRATIVE

Francoise Rouxel,
Bernard Dubois, Kaïs Idriss,
Nathan Maman

RELATIONS SYNDICATS ET ASSOCIATIONS

Kaïs Idriss, Eve Heinrich, Bernard
Dubois, Christophe Marty

RASED

Kaïs Idriss, Christophe Marty

RYTHMES SCOLAIRES

Anne Coret, Samia Hasnaoui,
Christophe Marty

VIE SCOLAIRE

Kaïs Idriss, Anne Coret, Christophe
Marty

SECOND DEGRÉ

RESPONSABLE

Hervé-Jean Le Niger

COLLÈGE

Hervé-Jean Le Niger,
Bernard Dubois, Eve Heinrich,
Marie-Ena Lavallette,
Stéphane Leray, Azedine Er Reguieg,
Francoise Rouxel

SECTORISATION, AFFECTATION 6^E

Hervé-Jean Le Niger,
Laure Aourir, Anne Coret,
Bernard Dubois, Kaïs Idriss,
Marie-Ena Lavallette

LYCÉE

Brigitte Lamandé, Laure Aourir,
Nicolas Bomsel,
Pierre-Emmanuel Charon,
Bernard Dubois,
Hervé-Jean Le Niger,
Stéphane Leray

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET TECHNOLOGIQUE

Eve Heinrich, Laure Aourir, Marie-
Hélène Notis,
Azedine Er Reguieg

RÉFORME DU LYCÉE

Marie-Hélène Notis

Pierre-Emmanuel Charon,
Dominique Dupuis, Eve Heinrich,
Brigitte Lamandé,
Hervé-Jean Le Niger

VIE LYCÉENNE

Bernard Dubois,

Nicolas Bomsel, Brigitte Lamandé

AFFECTATION LYCÉE / CARTE DES FORMATIONS ET DES OPTIONS

Dominique Dupuis,

Laure Aourir, Nicolas Bomsel,
Pierre-Emmanuel Charon,
Anne Coret, Bernard Dubois,
Kaïs Idriss, Hervé-Jean Le Niger,
Marie-Hélène Notis

OUIYAPACOURS

Stéphane Leray,

Brigitte Lamandé

VIE SCOLAIRE

Bernard Dubois, Laure Aourir,
Bernard Dubois, Samia Hasnaoui,
Marie-Hélène Notis

COMMISSION D'APPEL 2ND DEGRÉ

Laure Aourir,

Pierre-Emmanuel Charon,
Anne Coret, Marie-Hélène Notis,
Francoise Rouxel

RELATIONS SYNDICATS ET ASSOCIATIONS

Hervé-Jean Le Niger,

Nicolas Bomsel, Bernard Dubois

VOYAGES SCOLAIRES

Stéphane Leray, Nicolas Bomsel

DOSSIERS TRANSVERSES

RESTAURATION SCOLAIRE,

Kaïs Idriss,

Pierre-Emmanuel Charon,
Fabrice Hallais,
Hervé-Jean Le Niger,
Nathan Maman, Christophe Marty

SANTÉ

Hervé-Jean Le Niger,

Anne Gateau, Luc Pasquier,
Françoise Rouxel

ASEH (ADAPTATION SCOLAIRE DES ÉLÈVES HANDICAPÉS)

Anne Gateau,

Hervé-Jean Le Niger, Luc Pasquier

ESPACE SCOLAIRE, ARCHITECTURE, AMÉNAGEMENTS, TRAVAUX

Françoise Rouxel, Laure Aourir,
Anne Gateau, Stéphane Leray

AFFECTATION, UTILISATION DES LOCAUX SCOLAIRES

Françoise Rouxel, Laure Aourir,

Anne Gateau, Marie-Ena Lavallette

DÉSCOLARISATION, VEILLE ÉDUCATIVE

Bernard Dubois, Anne Coret, Kaïs
Idriss, Nathan Maman, Azedine Er
Reguieg

ÉCOLE LAÏQUE

Luc Pasquier, Samia Hasnaoui,

Nathan Maman

GRATUITÉ / FINANCEMENT

Françoise Rouxel,

Nathan Maman, Luc Pasquier

SCOLARISATION DES ENFANTS NOUVELLEMENT ARRIVÉS EN FRANCE (ENAF)

Nathan Maman,

Brigitte Lamandé

RESF (RÉSEAU ÉDUCATION SANS FRONTIÈRES)

Kaïs Idriss, Anne Coret

BASE ÉLÈVES, SCONET, ENQUÊTES, VIDÉO-SUR- VEILLANCE, BIOMÉTRIE...

Nathan Maman, Eve Heinrich

LANGUES

Kaïs Idriss, Hervé-Jean Le Niger,
Stéphane Leray

TICE, ENT

Hervé-Jean Le Niger,

Kaïs Idriss, Nathan Maman,
Luc Pasquier

SPORT

Christophe Marty,

Luc Pasquier, Francoise Rouxel

FORMATION DES ENSEIGNANTS

Kaïs Idriss, Hervé-Jean Le Niger,
Eve Heinrich, Nathan Maman

LIVRETS DE COMPÉTENCES, ÉVALUATION

Eve Heinrich, Nathan Maman,
Stéphane Leray

LE DESSIN DE JACK



AU CŒUR DE LA FCPE

ÉLECTIONS À PARIS

2012 est un bon cru pour les élections des représentants de parent d'élèves à Paris, à son meilleur niveau depuis 2006. Le taux de participation progresse en effet de 1,5 point pour atteindre 30,5 %. La progression a porté principalement sur le premier degré qui présente toujours le taux le plus élevé mais également sur les lycées Pro où la participation toujours décevante gagne toutefois 4 points.

Il est à noter que ces résultats sont inférieurs à ceux observés au niveau national où la participation atteint 46,6 % dans les écoles et

24,9 % dans les collèges et lycée. Les parents parisiens, malgré la proximité entre école et domicile, se déplacent moins, à moins que la distance favorise une meilleure utilisation du vote par correspondance.

La Fcpe remporte une nouvelle fois ces élections, très loin devant les listes de parents non constitués en association et les associations isolées, c'est à dire non fédérées ; listes que l'on retrouve essentiellement dans les maternelles et élémentaires.

Le poids de la Fcpe est particulièrement important sur Paris, puisqu'au niveau national notre fédération atteint un score de 48,1 % dans le second degré et de seulement 17,1 % dans le premier degré. Les petites communes rurales sont en effet le territoire de prédilection des listes de parents non constitués en association qui recueillent 58,6 % des suffrages.

Luc Pasquier ■

Participation

Tous niveaux	30,5 %
Écoles	41,1 %
Collèges	23,4 %
Lycées généraux et technologiques	16,3 %
Lycées professionnels	9,3 %

Les résultats des listes tous niveaux

Suffrages exprimés	126 564
Fcpe	47,5 %
Parents non constitués en association	18,1 %
Associations isolées	17,3 %
Peep	11,9 %
Listes d'union	4,1 %
Unaape	1,0 %

Résultats par niveau	Écoles	Collèges	Lycées GT	Lycées pro
Fcpe	41,7 %	66,0 %	56,7 %	9,5 %
Parents non constitués en association	23,5 %	3,4 %	5,3 %	72,2 %
Associations isolées	20,8 %	9,6 %	8,9 %	15,2 %
Peep	7,3 %	18,5 %	28,7 %	0,0 %
Listes d'union	5,6 %	0,8 %	0,4 %	3,1 %
Unaape	1,1 %	1,6 %	0,0 %	0,0 %

DROIT DE DIFFUSION CONFIRMÉ

Le décret de « droits des parents » de 2006 indique que les associations de parents d'élève ont le droit de diffuser leur documents sans contrôle à priori. L'inspection académique des Vosges avait pourtant interdit en 2011 la diffusion via les élèves d'un appel à manifestation. La Fcpe 88 a porté l'affaire devant le tribunal administratif de Nancy et a eu gain de cause le 11 septembre dernier, obtenant également la condamnation de l'État à lui verser 1000 € de frais de procédure. Cette première jurisprudence, une victoire, rappelle les instances de l'éducation nationale à leurs obligations.

ÉLECTION DE QUATRE ADMINISTRATEURS NATIONAUX INVALIDÉE

Au motif que leurs enfants n'étaient plus en formation initiale mais en formation supérieure (BTS, classe préparatoire) ou en formation professionnelle dans un organisme de statut privé, le mandat de quatre administrateurs a été invalidé par le Tribunal de grande instance de Paris et leurs postes déclarés vacants. À l'heure où nous publions ces lignes, la fédération n'a pas encore fait connaître ses intentions sur un éventuel appel. Nous reviendrons dans un prochain numéro sur les questions soulevées par cette décision de justice concernant la lecture de nos statuts nationaux.

PLACE JEANNE D'ARC: PAS ASSEZ DE RASED!

Dans les écoles de la place Jeanne d'Arc (Paris 13^e), les parents d'élèves continuent leur mobilisation depuis la rentrée scolaire (23 jours d'occupation au compteur mi-octobre).

À l'appel de la Fcpe, plusieurs dizaines de parents accompagnés de leurs enfants et assistés d'un enseignant du Rased, ont bravé le froid et la pluie, samedi 14 octobre, pour organiser une classe en plein air sur la place de l'église Jeanne d'Arc, pour pallier les manquements de l'Éducation nationale. En effet, les écoles ont perdu une grande partie de leurs moyens de soutien aux enfants en grande difficultés (Rased). Ce sont environ 30 élèves de cycles 3 qui ne bénéficient plus d'un soutien par les maîtres E et G.

C'est pourquoi les parents d'élèves Fcpe continueront à occu-



per leurs écoles jusqu'au rétablissement des heures perdues, pour donner à tous les élèves les moyens de réussir. Ils ont

reçu la visite de Jean-Marie Leguen, député de la circonscription, venu leur apporter son soutien. ■

7

Un site gratuit et complet !

reussite-bac.com
un site de la LMDE

**De la 2^e à la Terminale
le site pour réussir au lycée !**

**Le site de référence
préconisé par
les enseignants !**

- Fiches de révisions, annales, quiz, méthodologie avancée...
de la seconde à la terminale
- Conseils orientation,
de la seconde à la terminale
- Vos cours sur MP3

En partenariat avec : **rue des écoles** **onisep**

LMDE
SANTÉ DES ÉTUDIANTS
SÉCU • MUTUELLE • PRÉVENTION

Aujourd'hui lycéen, demain étudiant...



La Mutuelle Des Étudiants - LMDE : mutuelle n° 431 791 672, soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - Studio LMDE - 12/2011 - 11796

ÉCHOS ET RUADES

POUR AIDER LES ENFANTS, IL FAUT BANQUER !

On connaît bien la pression sur les familles des officines privées de soutien scolaire. Mais le web ouvre au monde du soutien scolaire des perspectives de marchés autrement plus juteuses via les enseignants. Le collègue Couperin, par exemple, s'est laissé séduire par l'initiative d'un de ses professeurs de mathématiques en engageant les familles à s'inscrire sur un site de mathématiques en ligne payant. Les familles n'ont en fait pas le choix puisque non seulement les exercices sont demandés par le professeur mais de surcroît ils sont notés. Comme le vantent les deux centraliens à l'origine de ce site, cette plateforme, qui permet au professeur d'accéder au travail de ses élèves, lui permet ainsi de « *se concentrer sur des problèmes de recherche et de rédaction en classe, de passer moins de temps à faire des sujets et à corriger des devoirs maison, de mieux gérer l'hétérogénéité des élèves* »... De la sous-traitance en somme qui ne coûte qu'aux familles pour le bien des enseignants et de l'Éducation nationale ! ■

SOCIALISTES ?

À la Mairie de Paris, le vœu présenté par le Parti de gauche demandant un moratoire sur les expulsions des jeunes majeurs et des familles sans papiers a été rejeté par la majorité socialiste du conseil de Paris, lequel a préféré un texte demandant le réexamen « attentif » des cas d'expulsion en cours, en attendant la circulaire (parue fin novembre). ■

ÉCOLE LE SAMEDI, ÇA M'DIT !

Dans une tribune publiée par le *Café pédagogique* du 23 novembre, Sylvain Grandserre, professeur des



écoles, mais aussi chroniqueur radio, explique pourquoi le samedi matin se prête mieux que le mercredi matin au retour d'une 9^e demi-journée au primaire. « *C'est une erreur monumentale de vouloir faire coïncider temps parental et temps scolaire. Pour que les rencontres aient lieu, il faut au contraire qu'à un moment les uns soient libres quand les autres ne le sont pas !* ». Sylvain Grandserre développe dix arguments en faveur de l'école le samedi matin. ■

CLASSES DE DÉCOUVERTE : PEAU DE CHAGRIN

Les classes de découverte subissent des coupes claires. Depuis 1998, leur durée est passée de 15 jours à 12, puis à 10. Le nombre de classes proposées, 550 classes en 1998, n'est plus que de 380. Et elles désormais réservées aux CM1-CM2. Un choix qui résulte de la volonté municipale d'effectuer une économie de 3,3 millions d'euros (sur un budget de 200 millions pour la Dasco et de 7 milliards pour la mairie de Paris).

La Fcpe-Paris et les syndicats enseignants, alarmés, ont lancé une pétition (voir le site de la Fcpe 75) demandant donc au maire de Paris le rétablissement des budgets municipaux : « Ces classes de découverte ne sont pas une dépense mais un investissement pour l'avenir », proclament les signataires. ■

CENTRE DE LOISIRS : REMPLIR LES CARS

Dans un courrier adressé à la Caspe du 20^e arrondissement le 2 août 2012, un parent, Elsa Vanden Bossche, proteste contre « *une organisation qui va à l'encontre de ce [qu'elle] entend par temps de loisir éducatif* ». Si elle loue le travail du directeur, elle s'étonne que « *l'objectif qui semble assigné aux équipes soit : 1. Remplir le car de la journée (parfois aussi celui d'une autre centre) 2. Partir en pique-nique* ». Comme développer un projet pédagogique intéressant dans ces conditions ? De

plus, poursuit-elle, « *mes enfants ont mangé des chips, des sandwiches et parfois des saladières depuis deux semaines* ».

La Caspe a répondu dès le lendemain, niant que les aspects logistiques priment sur les enjeux éducatifs, sans convaincre. ■

DES TOC AUX TOP

Un parent d'élève présent à une commission éducative pour un élève de son collège a découvert que celui-ci était suivi pour « TOP », troubles obsessionnels compulsifs ! On connaissait les TOC (troubles obsessionnels compulsifs), voici les TOP :

Ensemble de comportements négativistes, hostiles ou provocateurs, persistant pendant au moins 6 mois durant lesquels sont présentes quatre des manifestations suivantes (ou plus) :

- (1) *se met souvent en colère*
- (2) *conteste souvent ce que disent les adultes*
- (3) *s'oppose souvent activement ou refuse de se plier aux demandes ou règles des adultes*
- (4) *embête souvent les autres délibérément*
- (5) *fait souvent porter sur autrui la responsabilité de ses erreurs ou de sa mauvaise conduite*
- (6) *est souvent susceptible ou facilement agacé par les autres*
- (7) *est souvent fâché et plein de ressentiment*
- (8) *se montre souvent méchant ou vindicatif*

Ne serions-nous pas tous un peu TOP ? ■

« LYCÉE POUR TOUS » A COÛTÉ PRÈS D'UN MILLION D'EUROS

Lancée par Richard Descoings (ex-président de Science Po, décédé depuis) à la demande de Nicolas Sarkozy en 2009, la consultation « Lycée pour tous » a coûté 836 252 euros, révèle une enquête de la Cour des comptes. L'essentiel de cette somme est parti en dépenses de communication ordonnées dans des conditions illégales. ■

REFONDATION : UN ÉTRANGE SILENCE

Dans sa chronique sur Educavox, Pierre Frackowiak s'étonne « du silence des partis politiques sur la refondation. Même le PS, qui devrait

LETTRE OUVERTE D'UNE UNION LOCALE À SES CONSEILS LOCAUX

Mais quelles sont donc les valeurs de la Fcpe ? La défense de la gratuité ? De la laïcité ? Du service public de l'Éducation nationale ? Tout cela à la fois, mais aussi une conception du progrès social, du vivre ensemble, condition de la réussite de tous. Illustration sur un sujet très concret, la sectorisation des collèges, qui a conduit une union locale à une mise au point.

« (...) Madame la députée a été sollicitée pour un rendez-vous par des représentants Fcpe de l'école E et du collège C. Nous savons qu'il y sera question de sectorisation, et des problèmes que pose à certains parents la décision municipale d'utiliser enfin l'entièreté de la capacité du collège C, et non d'y laisser 40-50 places vacantes pour y affecter en dernière minute de pauvres enfants revenus du secteur privé, ou autres amis de l'Académie, et dans le même temps de revoir la mixité sociale des collèges du sud de l'arrondissement.

Nous voulons préciser certains points :

Nous ne sommes pas toujours d'accord avec la mairie de Paris (emploi massif de précaires, diminution du budget des classes de découverte), mais sur la sectorisation des collèges de l'arrondissement, nous sommes d'accord.

La sectorisation est affaire de la Fcpe75 qui délègue aux unions locales, pas aux conseils locaux. Ceux-ci ne peuvent être suivis lorsque leurs demandes font obstacle aux objectifs globaux.

Il est évident que le problème de fond, c'est la mixité sociale et scolaire, imposée par la mairie dans une politique volontariste, à l'école E, dont les parents souhaiteraient que tous les élèves puissent continuer leur scolarité au collège C.

Pour la Fcpe, la mixité sociale et scolaire est une richesse pour les enfants. Pour nos enfants d'où qu'ils viennent, la confrontation avec d'autres différents est facteur de progrès humain. [Nous appelons] les adhérents inquiets pour le classement du collège C à réfléchir hors les murs, hors les limites de leur frilosité, et à envisager la mixité sociale et scolaire comme levier de changement.

Les enfants de notre arrondissement ne doivent pas grandir dans l'ignorance les uns des autres, dans l'idée qu'il y aurait des bons et des mauvais établissements, les uns réservés aux enfants de couches sociales minoritaires et aisées, au mépris des autres bien plus nombreux, condamnés dès le plus jeune âge à partager entre eux leur exclusion.

Tous les enfants sont intelligents et sensibles, tous les enfants ont besoin et envie d'apprendre.

C'est à la pédagogie de trouver les ressorts pour affirmer le « tous éduquables », c'est aux équipes de faire vivre la communauté des élèves dans le partage et la coopération.

Parce que cet enjeu dépasse de loin les affaires de rues et de clochers, nous refusons de soutenir les conseils locaux Fcpe E et C dans leurs demandes incessantes de révision de la sectorisation. Nous mesurons les inquiétudes des parents, leurs interrogations, et les encourageons à se mobiliser pour l'énorme travail de fond à faire.

Travailler sur le vivre ensemble, le respect des enfants et de leur dignité d'où qu'ils viennent et quelles que soient leurs performances scolaires ;

Promouvoir une pédagogie qui développe l'intelligence et pas qui l'étouffe sous la normalisation ou la compétition ;

Exiger une politique de la ville ambitieuse : le tissu associatif doit être renforcé et favorisé, dans des projets qui associent les enfants à des réalisations unifiantes, solidaires, réconciliatrices ;

Encourager la vie collective à l'intérieur des établissements : il faut faire vivre les Cesc (comités d'éducation à la santé et la citoyenneté), et demander que les associations sportives, culturelles qui interviennent dans l'établissement soient mises à l'honneur dans les CA ;

Promouvoir le respect des droits positifs des enfants tels que définis dans la convention adoptée par l'Onu en 1989, et la France en 1990, et le droit des parents, défini par le décret de 2006. »

pour le moins expliquer, mobiliser, lancer des débats publics sur le terrain, avec les élus, les parents, les enseignants, les associations, se tait. On a parlé du temps scolaire, de la morale laïque, de la culture, de l'égalité homme/femme, de la violence... mais sans jamais placer ces questions, clairement, par rapport à la refondation, qui ne peut en aucun cas être une simple amélioration de l'existant, qui impose des ruptures et donc une information, une sensibilisation, une mobilisation de tous les citoyens sur le terrain.

La concertation s'est faite au sommet, la négociation se fait au sommet, le débat parlementaire se fera au sommet. Mais une majorité d'enseignants n'a jamais entendu parler de la refondation et vit les affres de la continuité exacerbée. Les parents non plus, les associations partenaires de l'école non plus.

Le temps est venu de multiplier les initiatives, d'organiser des débats ouverts dans les villages et dans les quartiers, de sensibiliser l'opinion et de l'informer, de mobiliser, de lancer des projets sans attendre les hiérarchies de l'Éducation nationale, enfermées dans les discours de propagande qu'elles ont tenues durant 5 ans. » ■

PLUS D'ARGENT POUR L'ÉCOLE PRIVÉE À PARIS

+10,6 %, c'est ce que propose la Dasco en portant le forfait matériel par élève de 283,5 € en 2012 à 313,50 € pour les collégiens du privé en 2013. Au global, cela donnera dans le budget 2013 une baisse de -4,85 % de la dotation aux collèges publics et une hausse de 2,94 % de celle des collèges privés !

Certes l'article L442.9 du Code de l'éducation prévoit que « les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association des établissements d'enseignement privés du second degré sont prises en charge sous la forme de contributions forfaitaires versées par élève et par an, et calculées selon les mêmes critères que pour les classes cor-

respondantes de l'enseignement public ». Mais quels sont donc ces critères qui permettent une telle revalorisation ? Et si l'on parle de critères, les collèges privés remplissent-ils les mêmes missions que les collèges publics ; sont-ils sectorisés ? Sont-ils ouverts à tous quels que soient le niveau scolaire, les moyens financiers ? Pourquoi devraient-ils avoir des moyens calculés sur les mêmes critères que les établissements

publics alors qu'ils n'ont pas les mêmes obligations ? Après des années de favoritisme pour l'école privée, l'école de l'apartheid, favoritisme direct par les moyens alloués et indirect par la dégradation volontaire du service public, il est temps là aussi de parler de changement, ou plutôt d'arrêter d'en parler mais de le mettre en œuvre, maintenant, à tous les niveaux, y compris au Conseil de Paris ! ■

Libellé	BP 2012	BP 2013	%/BP 2012
Collèges publics (nature 65 511)	19 515 000	18 568 640	-4,85 %
Collèges privés (nature 65 512)	17 027 150	17 527 150	2,94 %
TOTAL	36 542 150	36 095 790	-1,22 %

Contre le décrochage scolaire

Introduites par M. Lafay, proviseur du lycée Gilles-de-Gennes, qui souligne que le décrochage tient aussi à des raisons internes à l'Éducation nationale, les Assises de la lutte contre le décrochage scolaire, ont eu lieu le 22 septembre à Paris.

Le recteur François Weil affirme la priorité de l'éducation, le rôle déterminant des collectivités locales et la nécessité de travailler ensemble. Jean-Paul Huchon défend le droit à l'erreur, le droit au changement de parcours... Mais ce qui le préoccupe le plus, c'est la baisse du taux de scolarisation des 15-19 ans en France.

L'objectif du Conseil régional est de diviser le nombre de décrocheurs par deux d'ici 2017. J.-P. Huchon décrit certains des dispositifs en place¹ et annonce la mise en place de trois nouveaux pôles d'expérimentation dont les objectifs sont: la prévention, le renforcement des liens avec les entreprises et l'accompagnement au retour en formation.

George Pau-Langevin estime quant à elle que le décrochage montre les limites du système. C'est un phénomène complexe qui crée de l'amertume chez les jeunes qui se désocialisent. L'Éducation nationale doit travailler avec les associations, favoriser l'innovation pédagogique.

George Pau-Langevin estime quant à elle que le décrochage montre les limites du système. C'est un phénomène complexe qui crée de l'amertume chez les jeunes qui se désocialisent. L'Éducation nationale doit travailler avec les associations, favoriser l'innovation pédagogique.

ENQUÊTE QUANTITATIVE

Le Credoc a procédé à une étude quantitative et cartographique² du décrochage scolaire:

1) Enquête lourde: 33 000 jeunes de 16 ans non-scolarisés et n'ayant aucun diplôme, mais scolarisés l'année précédent;

2) Recensement de 2008: 25 000 jeunes de 16 à 20 ans (3 à 4 % de cette tranche d'âge), sans diplôme, qui ne sont ni scolarisés, ni apprentis, ni en CDI.

Le représentant du Credoc déplore que « Les croisements de fichiers soient parfois impossibles en l'absence d'identifiant unique commun des différents fichiers ». De quoi intéresser le CNRBE.

L'ENQUÊTE QUALITATIVE

Il s'agit d'un documentaire réalisé par une jeune femme avec des jeunes issus de dispositifs de raccrochage, ils y parlent de leur parcours avec naturel, sans colère.

« Je ne sais pas si c'est moi qui ai viré l'école ou si c'est elle qui m'a virée », « On passe la journée assis sur une chaise et les profs, ils nous parlent pas », « Je me sentais perdue, j'aurais bien voulu qu'on me parle, une fois j'ai parlé de mes problèmes à une prof, elle m'a dit qu'il y avait le lycée d'un côté, mes problèmes de l'autre et que ça ne se mélangeait pas »...

Ces propos alertent sur la souffrance et l'absence de prise en charge de ces jeunes. Un intervenant semble ne pas avoir vu le même film: il se lance dans le poncif des facteurs personnels du décrochage, contredit largement par la salle qui déplore le manque de dialogue d'une école qui ne répond plus aux jeunes et n'entend pas leur mal-être.

Puis des jeunes en chair et en os, dont certains acteurs du film, racontent leur « raccrochage ». À noter: plusieurs disent avoir appris l'existence des micro-lycées et autres dispositifs en surfant sur le net!

INTERVENTION DE HENRIETTE ZOUGHEBI

C'est une intervention chaleureuse, toute en subtiles adresses aux élus socialistes, qu'elle prend au mot pour changer vraiment la vie des jeunes, en définissant une nouvelle orientation: droit à l'erreur, passerelles, droit au changement de voie, plus de souplesse dans les cursus.

La révolte et la résignation sont deux facettes d'un même problème, refusant de

AU FIL DES DÉPÊCHES

Scolarisation en baisse

L'Organisation de coopération et de développement économiques (Ocdé) a publié ses indicateurs 2012 pour les 34 pays membres. Concernant la France, un élément est inquiétant: l'évolution du taux de scolarisation des 15-19 ans. Entre 1995 et 2010, ce taux a régressé, passant de 89 à 84 %, alors qu'il a progressé de 10,4 points en moyenne dans les pays de l'Ocdé. Selon Éric Charbonnier, auteur de la note, ce résultat est « d'abord dû à l'aggravation de l'échec scolaire », passé de 15 à 20 % entre 2000 et 2009 chez les élèves de 15 ans. La faible progression des investissements dans l'école en France sur la même période (moins de 10 % contre 36 % en moyenne dans les pays de l'Ocdé) est aussi en cause.

Décrochage et redoublement: des fléaux mondiaux

Selon l'Unesco, 31 millions d'élèves décrochent dans le monde et 32 millions redoublent. La concomitance des nombres n'est pas hasardeuse. L'échec scolaire pousse au décrochage. Or dans les pays où le décrochage est fort (Afrique subsaharienne, Amérique latine), le taux de redoublement l'est aussi.

Nombre de places (en Île-de-France)

Missions Générales d'Insertion:
4469

Actions Jeunes:

1865 EDI

(Espaces de dynamique d'insertion)

+ 7014 PPP

(Pôles de projet professionnel)

Apprentissage:

15700

Écoles de la 2^e chance:

2400

Micro Lycées:

4000

Soit un total de plus de 35 000 places, ce qui excède le nombre de demandes. Preuve que le nombre d'offres n'est pas un élément suffisant, d'autant qu'il y a très peu de retour sur l'efficacité de ces dispositifs.

stigmatiser les familles, elle dit que le décrochage au-delà de ses causes est là, et qu'il faut donner un avenir à ces jeunes, car pour la plupart l'école est la seule clé. Elle propose des pistes : réfléchir à la pédagogie, remettre des médecins, des psychologues dans les établissements, et là, « *il faudra des moyens* ».

Elle est la seule à remettre en cause le terme de décrocheur qui rend le jeune coupable de son parcours. Elle veut restaurer la confiance de notre société en sa jeunesse. Elle implique l'Éducation nationale et les politiques. « *Banco, dit-elle, refondons vraiment l'école !* ».

Elle explique qu'au fond ce qui est restauré chez les jeunes qui s'en sont sortis, c'est le désir. « *Il faut de la réussite pour les jeunes car quand on commence à réussir, on ne s'arrête pas !* »

LE QUÉBEC

Mais la vedette lui est ravie par le Québécois Michel Janosz, véritable showman. Les Québécois ont étudié les circonstances du décrochage : fragilité psychologique, problèmes familiaux, échec scolaire. Michel Janosz distingue quatre catégories de décrocheurs : le discret, le sous-performant, le démotivé et l'inadapté, chaque catégorie relevant d'une aide dite différenciée. Mais le bilan des expériences menées au Québec est mitigé. « *Les expériences sont insuffisamment comprises, accompagnées, soutenues, les mises en œuvre manquent de rigueur, etc.* », explique Michel Janosz. Comme en France, donc.³

Guillaume Balas conclut : le décrochage a des conséquences politiques graves. Seule la France voit son taux de 16-20 ans scolarisés en baisse. Il faut changer la relation pédagogique, harmoniser la politique de la Ville et la réussite éducative, créer une synergie entre les partenaires...

LES ATELIERS

Participant à l'atelier 4, *La capacité de l'alternance à développer l'appétence scolaire des décrocheurs*, j'ai été choquée du discours visiblement orienté vers l'entrée de l'entreprise à l'école comme solution au décrochage. On joue sur le mot « alternance » qui sonne comme une promesse de variété, en faisant semblant d'ignorer qu'il s'agit d'une entrée dans le monde du travail, qui implique entre autres l'acceptation de la subordination.

Un directeur de CFA se laisse aller à dire qu'un jeune qui ne supporte pas de rester assis en classe est plus fait pour des « choses pratiques » ! On est encore loin de la philosophie en lycée professionnel...

Une syndicaliste du pro signale qu'il y a peu d'entreprises publiques à proposer l'apprentissage et qu'on livre les jeunes au privé sans protection. Sur ce, le jeune Norman Marietti, représentant de l'Anaf⁴ qui se dit un peu opportunément « ancien décrocheur » (une visite sur son blog nous apprend qu'il a été également militant de l'UMP), la traite quasiment de rétrograde : ces gens du public sont un véritable obstacle à la si nécessaire collaboration entre l'école et l'entreprise.

J'interviens pour dire que s'ennuyer à l'école ne signifie pas qu'on est prêt pour travailler, et qu'en outre, des tas de jeunes ne trouvent pas d'entreprise. L'animateur reconnaît la difficulté à trouver un apprentissage dans certains métiers, et parle de créer plus de lien avec les entreprises. Une principale suggère d'introduire les stages en 4^e...

Lors du compte rendu des ateliers, le Canadien se met à commenter les synthèses sous forme de propositions à retenir, juxtaposées, sans hiérarchie ; je n'y comprends plus rien et, avec ma voisine, syndicaliste enseignante, on décroche...⁵

Anne Coret

1. Le suivi des apprentissages, qui en a sauvé 3000 l'année dernière ; le dispositif « réussite pour tous » : 10 plates-formes de rattrapage qui concernent 4000 jeunes dans 100 lycées (8 à Paris) ; les trois micro-lycées et l'ouverture d'un 4^e à Cergy qui accueille 45 élèves de 1^{ère}.

2. Voir le site de la région

3. Voir aussi « *L'abandon scolaire chez les adolescents : perspective nord-américaine* », sur le site : www2.cndp.fr/revueVEI/122/10512711.pdf

4. Association des apprentis

5. Voir aussi un bel article sur le décrochage : www.meirieu.com/forum/pain_decrochage.pdf

AU FIL DES DÉPÊCHES

La main de l'Élysée

Le président François Hollande a annoncé mardi que la réforme des rythmes scolaires « *s'étalera sur deux ans* », donnant raison à une demande des maires. « *Ceux qui veulent le faire pour (la rentrée 2013) pourront le faire, les autres* » pourront mettre en œuvre la réforme à la rentrée 2014, a déclaré M. Hollande. Vincent Peillon, qui salue officiellement une « *décision courageuse* » du chef de l'État, a pourtant été mis devant le fait accompli. Il avait en effet, affirmé que la réforme des rythmes scolaires devait être faite en 2013 « *dans l'intérêt des élèves* ».

En attendant Pisa

En attendant la prochaine livraison de Pisa en 2013, il n'est pas inutile d'aller voir le blog « L'éducation déchiffrée » d'Éric Charbonnier, spécialiste éducation de l'Ocde et un des responsables de l'enquête Pisa publiée tous les trois ans. Dans un billet du 20 novembre, il rappelle utilement que le diplôme reste bien « la meilleure protection en temps de crise ». On ne peut donc pas parler « d'inflation scolaire ». D'abord parce que l'avantage financier que procure un diplôme de l'enseignement supérieur est resté stable dans la plupart des pays de l'Ocde. Plus de 50 % de la croissance du produit intérieur brut (PIB) enregistrée dans ces pays depuis dix ans s'explique par la croissance des revenus du travail des diplômés de l'enseignement supérieur.

11

Des chiffres

7461 décrocheurs à Paris, soit 5 % des effectifs du 2nd degré. Rapportés aux 75 % d'enfants qui n'obtenaient pas le certificat d'étude sous Jules Ferry ou aux 50 % qui sortaient sans diplôme il y a 50 ans, cela peut paraître peu, mais la réussite scolaire détermine aujourd'hui la réussite sociale.

Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2012-2022

AU FIL DES DÉPÊCHES

Dgesco : un nouveau directeur

Le directeur général de l'enseignement scolaire, Jean-Michel Blanquer a été remplacé en conseil des ministres du mercredi 21 novembre 2012. C'est le conseiller spécial de Vincent Peillon, Jean-Paul Delahaye qui a pris sa place. Le "Dgesco", c'est un poste clé, une sorte de "ministre bis". Jean-Michel Blanquer, nommé par Luc Chatel, est l'"inventeur" des internats d'excellence et des internats de réinsertion scolaire.

L'Île-de-France accorde 25 millions aux lycéens

La région Île-de-France a adopté le 11 octobre une enveloppe qui porte à 25 millions l'aide apportée par la région à la réussite des lycéens. 15 millions sont attribués à cette rentrée au renouvellement de manuels scolaires (150€ par élève) et 23€ pour l'achat de livrets d'exercice en L.P. Plus de 200 000 jeunes vont bénéficier de cette mesure. Sept millions sont versés par la région en aide à la demi-pension. 56 000 jeunes bénéficient de la prise en charge complète ou partielle de leurs frais de repas. Près de trois millions sont donnés à plusieurs dizaines de milliers de lycéens professionnels inscrits en Cap, Bep, bac pro ou BTS du secteur de la production, pour l'achat de vêtements de travail ou de caisse d'outils.

Filles et maths : une équation lumineuse

L'initiative *Filles et maths* est destinée à faire en sorte que davantage de jeunes filles choisissent des carrières scientifiques. Pour cela, les événements *Filles et maths* leur présentent les débouchés possibles après des études de mathématiques et plus généralement des études scientifiques, leur permettent de rencontrer des jeunes femmes ayant fait ces choix déjà en activité, leur font prendre conscience des stéréotypes de sexe qui peuvent influencer sur les choix d'orientation.

Dans le cadre de sa compétence sur les lycées, la région établit un PPI pour 10 ans. Le PPI pour la période 2012-2022 a été voté lors du Conseil Régional du 22 novembre 2012. Le CIEN (Conseil Interacadémique de l'Éducation Nationale), où les CDPE d'Île-de-France de France sont représentés, a adopté la projet à une très large majorité. Les seules voix contre sont venues de la Fcpe qui avait choisi de panacher ses votes pour refléter les positions des différents CDPE.

La région, sous l'impulsion d'Henriette Zoughébi, vice-présidente chargée des lycées, a mené une consultation importante pour construire le PPI présenté au Conseil régional le 22 novembre. Cette consultation lui a permis de dégager des orientations en phase avec l'objectif plus général qui conduit son action : « Agir pour la réussite et l'égalité des lycéens ». Outre le maintien du patrimoine et l'amélioration de son efficacité énergétique, les enjeux sont donc nombreux : répondre aux besoins démographiques, lutter contre les inégalités sociales, scolaires et territoriales, assurer une offre de formation diversifiée et de qualité.

Six ou sept nouveaux lycées franciliens, des extensions, des rénovations globales, simples ou thermiques, le PPI prévoit aussi de nouveaux internats pour rééquilibrer l'offre de places entre les territoires mais aussi entre filles et garçons, et des internats de proximité pour les jeunes qui ont besoin de conditions de vie et d'étude plus favorables.

Au-delà des bâtiments eux-mêmes, ces investissements doivent tenir compte des évolutions pédagogiques, et des conditions de vie quotidienne. Aussi, les équipements sportifs ou les cantines sont-ils pris en compte dans le PPI. Quant à la réflexion nécessaire sur la modularité et la flexibilité des espaces en lien avec les évolutions pédagogiques (espaces de travail professeurs / élèves, développement des technologies numériques, besoins des enseignants...), un groupe de travail est envisagé par la Région auquel la Fcpe demande que les parents et les lycéens soient associés.

ACCESSIBLES AUX HANDICAPÉS

Le PPI 2012-2022 doit aussi prendre en compte la loi de février 2005 fixant à 2015, l'échéance de mise en conformité pour l'accessibilité handicapés. Pour les lycées d'Île-de-France, un audit est en cours depuis 2006-2007 - dont nous n'avons toujours pas les résultats. Dans son PPI, la région entérine qu'elle ne respectera pas la loi de 2005 puisque les investissements devraient permettre une mise en conformité de seulement 45 % des établissements. A ce sujet, la Fcpe a demandé qu'une carte évolutive soit présentée et révisée chaque année, qui donne toutes les informations nécessaires pour faciliter les parcours des élèves concernés.

Concernant Paris, une étude complémentaire a été menée pour analyser de plus près un territoire qui présente des caractéristiques et des difficultés particulières liées aux contraintes urbaines, à la densité des formations proposées, à la présence d'un grand nombre de bâtiments historiques, un grand nombre également de cités scolaires et à l'existence de douze lycées municipaux gérés par la ville de Paris. Suite à cette étude, un premier projet a été présenté qui proposait un redéploiement des formations professionnelles et technologiques sur un plus petit nombre de lycées, tout en maintenant le nombre de places, permettant le développement de lycées polyvalents et la transformation

des lycées libérés en internats. Ce projet a fait l'objet d'une forte opposition des enseignants et des chefs d'établissement concernés, reflet d'un manque de concertation puisque le projet a été présenté, tout ficelé, à quelques semaines du vote du Conseil régional, donc sans possibilité d'en discuter les modalités. Dans le projet final, seules les orientations ont été gardées avec une reprise de la concertation en 2013.

FLUX INTER-ACADÉMIQUES

Paris était également concerné dans le projet initial par l'expérimentation, souhaitée par la Région, de flux inter-académiques dans l'objectif de sectoriser sur Paris, où les bâtiments permettent de créer plus de places qu'il n'y en a aujourd'hui, des élèves venant de la proche banlieue où la pression démographique est forte. Ce projet a également soulevé de nombreuses protestations mais surtout imposait une cohérence entre les orientations régionales et les orientations académiques pour trouver des modalités de réalisation. Une cohérence qui est loin d'être démontrée aujourd'hui alors qu'aucun recteur ne s'est officiellement exprimé sur le PPI proposé par la Région. Cette expérimentation a été retirée du projet final. Ce type de flux inter-académique, notamment du 92 vers Paris, existe déjà, les familles « informées » le savent bien ! La plus mauvaise des solutions serait de ne rien faire, laissant ce flux augmenter sous la pression démographique mais sans régulation. Depuis, la Région a annoncé faire appel à un laboratoire de recherche pour étudier les modalités d'affectation dans les lycées des trois académies, ce qui laisserait entendre que nous en reparlerons... Affelnet, l'outil de réalisation de l'affectation, peut et doit être au service d'une politique d'affectation avec des objectifs de mixité. Aujourd'hui, il permet de structurer la ségrégation scolaire et sociale de la capitale, où l'académie revendique une formation d'excellence et filtre donc les dossiers venant de la banlieue dans cet esprit, au travers d'options alibi. Nous en reparlerons.

Globalement, le PPI 2012-2022 pour la Région Île-de-France intègre des objectifs qui correspondent aux exigences fondamentales formulées par la Fcpe. Mais la phase de consultation devra être prolongée et renforcée par une concertation avec l'ensemble des acteurs de terrain que sont les enseignants, les parents et les lycéens. Beaucoup de points devront être précisés dans les mois et les années à venir pour que ces orientations ne restent pas lettre morte et que ces lieux de vie que sont les lycées s'améliorent, à la hauteur des ambitions de réussite pour tous.

Dominique Dupuis

AU FIL DES DÉPÊCHES

Maison de l'apprentissage

Inaugurant mercredi 17 octobre une « Maison de l'apprentissage » à Gennevilliers, Jean-Paul Huchon s'est félicité : « Nous sommes une région où l'apprentissage progresse d'année en année, quels que soient les aléas de la conjoncture économique ».

Tutorat Handivalides



L'association *Starting.Block* remporte le 1er prix des Trophées du Mois Extra. Ordinaire avec le Tutorat Handivalides. Le Tutorat Handivalides, ce sont des rencontres hebdomadaires ou bimensuelles entre un groupe de collégiens ou lycéens en situation de handicap et un binôme de tuteurs bénévoles (le plus souvent des étudiants). L'objectif est de créer des échanges et de favoriser une ouverture d'esprit, un accès à l'information, une connaissance de soi des jeunes handicapés pour mieux préparer leur projet scolaire et professionnel. Une belle récompense à l'approche du lancement de la Campagne Handivalides 2013 qui s'ouvrira le 29 janvier prochain, début d'un parcours de 40 journées de mobilisation et de sensibilisation dans les établissements d'enseignement supérieur.

www.campagne.handivalides.org

AU FIL DES DÉPÊCHES

Lettre à la **Mère Noël**

Les éditions Talents Hauts (voir *Liaisons laïques* n° 303) poursuivent leur action contre les clichés sexistes en publiant la « Lettre à la Mère Noël », un album qui remet en question, avec humour, le mythe de Noël. Chloé et Martin préparent leur liste de cadeaux de Noël. Chloé a un doute : et si le Père Noël était une Mère Noël ? Martin n'y croit pas : aurait-elle l'autorité nécessaire pour dresser les rennes ? Aurait-elle le sens de l'orientation pour trouver son chemin dans le ciel ? Pourrait-elle porter la lourde hotte ? Chloé et la Mère Noël vont lui ôter ses doutes.

Lettre à la Mère Noël, par Léna Elka,
illustré par Lætitia Lessaffre,
éd. Talents Hauts

MARIAGE ET LAÏCITÉ

La charia catholique

« L'Éternel fit tomber sur Sodome et sur Gomorrhe une pluie de soufre et de feu ; ce fut l'Éternel lui-

même qui envoya du ciel ce fléau. Il détruisit ces villes et toute la plaine, et tous les habitants de ces villes. (...) Abraham (...) tourna ses regards du côté de Sodome et de Gomorrhe et vers toute l'étendue de la plaine ; et il vit monter de la terre une fumée, semblable à la fumée d'une fournaise. »¹

Voici ce que sont devenus la Belgique, l'Espagne, le Portugal, les Pays-Bas, la Norvège, la Finlande, l'Afrique du Sud, le Canada, l'Argentine, une partie des États-Unis, depuis qu'ils ont autorisé le mariage des homosexuels². Et c'est le sort qui nous attend si nous ne cédon pas aux menaces des catholiques. Notre civilisation va s'écrouler ! Le cardinal Barbarin ne mâche pas ses mots : « Ça a des quantités de conséquences qui sont innombrables. Après, ils vont vouloir faire des couples à trois ou à quatre. Après, un jour peut-être, l'interdiction de l'inceste tombera ».

Après l'enseignement de la sexualité dans les manuels de SVT, ils recommencent avec le mariage. Ce qu'ils veulent c'est imposer leurs lois religieuses. Par la peur, la menace, la mauvaise foi et la manipulation. Ce sont les croisades catholiques, soutenus par le Front national et par l'UMP-Copé.

Bien sûr, catholiques, musulmans, juifs, protestants ont le droit d'exprimer leur opinion, et de refuser le mariage entre personnes du même sexe. Mais seuls les catholiques prétendent imposer leur religion à tous les Français, en identifiant mariage civil et mariage religieux.

Dans les temps lointains, le mariage consiste à échanger les filles avec les tribus voisines pour établir une alliance de sang écartant la guerre. Le mariage civil, créé en 1792, vise à assurer la transmission des patrimoines, pour favoriser le développement économique. Le code Napoléon, au début de la grande expansion industrielle, renforcera cet objectif en interdisant le divorce. Mais, depuis, les instruments juridiques se sont multipliés et affinés. Ils permettent la transmission des patrimoines par des procédures plus légères et plus souples. Sur ce plan, le mariage est désormais obsolète.

Chez les plus traditionnalistes, il est resté un rituel social festif. Pour d'autres c'est un acte impudique - exposer aux yeux de tous un sentiment intime, ou encore la tentative illusoire de capter l'autre dans un lien plus ou moins contraignant. Mais les paillards, les exhibitionnistes et les anxieux, bien que traînant ce noble sacrement dans la vulgarité, ne gênent pas les inquisiteurs cathos.

LEUR SEUL VRAI PROBLÈME EST LA REVENDICATION DES HOMOSEXUELS D'ACCÉDER AU MARIAGE.

Non comme ils le prétendent parce que ces couples mettraient en danger la société en ne pouvant pas procréer. La preuve en est que l'Église approuve le mariage posthume ! Les morts ne peuvent pas avoir d'enfants. On peut se marier avec un mort, mais pas avec un homosexuel ! Allez comprendre...

Non pas non plus, comme ils l'affirment, parce que l'accouplement de deux être de même sexe serait « contre-nature ». La fascination de l'Église vis-à-vis de la Nature tourne au paganisme. Nos chanoines se déguisent en druides ou en sorciers pour interpréter les oracles de la Nature. Or les biologistes ont démontré que les organes de reproduction se développent à partir d'un processus biologique fragile et réversible, que l'identité sexuelle est culturelle.

Ce qui fait vraiment peur à nos catholiques est beaucoup plus simple et beaucoup plus puissant. Les homosexuels réclament le droit au mariage parce



Peter Cornelius,
Les cavaliers de l'Apocalypse, 1845
(Staatliche Museen, Berlin)

AU FIL DES DÉPÊCHES

Dictionnaire de la laïcité



Le 8^e Prix de « l'initiative laïque passée/présente * » a été remis dans le cadre des *Rendez-vous de l'histoire* de Blois 2012 au *Dictionnaire de la laïcité***. Ce dictionnaire dirigé par Martine Cerf, secrétaire générale et Marc Horwitz, membre fondateur de l'association Égale***, rassemble les contributions d'une cinquantaine de chercheurs, d'historiens, de juristes, de sociologues, de journalistes, de responsables politiques engagés de longue date dans la défense des droits de l'Homme en France, en Belgique, au Québec. Exposant la laïcité telle que définie dans la loi de 1905, il s'adresse au grand public, fait une large place à l'histoire, tout en ouvrant sur les problématiques actuelles : montée des intégrismes, droits des femmes, enseignement, bioéthique.

* À l'initiative de la Casden, de la Maif et de la Mgen

** Éditions Armand Colin, mai 2011

*** Égale est une association dont l'objectif est de promouvoir et faire partager les valeurs qui constituent le socle du pacte républicain « Liberté-égalité-fraternité » et plus particulièrement l'Égalité, notamment l'égalité des droits, la Laïcité comme expression de la liberté de conscience, de la paix civile, de la tolérance, de la solidarité et du progrès.

que cet acte contient un message important : leur droit de prendre leur place dans la société. C'est une revendication de liberté.

Pour les chrétiens, le mariage est un acte fondamental. Le mariage unit l'homme et la femme à l'exemple de l'alliance de l'Eglise et de Dieu. Et la famille est l'organisation de cette alliance. Ne voilà-t-il pas que la famille ne cesse de s'effriter ! Un couple père-mère sur deux se casse la figure. Les catholiques acceptent qu'une femme seule, voire un père seul, élève un enfant. Mais dès lors que les enfants seraient élevés par deux mères ou deux pères, cela devient insupportable !

Il est bien clair qu'une modification législative du mariage civil ne change rien au mariage religieux. C'est bien pourquoi les catholiques n'utilisent actuellement que des arguments sociétaux, puisqu'aucune atteinte n'est portée à leurs croyances ni à leurs pratiques : on va détruire la société !

Que veulent-ils donc ? Ce qu'ils ont toujours voulu. Toutes les religions monothéistes sont liées à une conception du pouvoir dans la société. On peut émettre l'hypothèse que le vrai enjeu de cette bataille est celui du pouvoir, idéologique et culturel. L'histoire de l'Eglise catholique se confond avec une soif inextinguible de pouvoir et de richesse, au prix de violences atroces et massives. En France plus qu'ailleurs, tout le pouvoir politique et économique depuis le Moyen-âge est détenu par des hommes, blancs et catholiques.

L'ÉCOLE EN PREMIÈRE LIGNE

L'instrument premier de la perpétuation de ce pouvoir a été l'école. Ils se sont battus contre l'école de Jules Ferry. Puis fut conclu un armistice appelé laïcité, socle de notre République. Ils ont récemment attaqué l'enseignement de la sexualité. Aujourd'hui ils s'attaquent au mariage pour tous avec le même objectif : utiliser la religion pour défendre leur pouvoir. La démarche est la même que celle des salafistes : imposer des règles religieuses archaïques pour manipuler les consciences et conserver le pouvoir. Ce que certains appellent la Charia.

La dérive d'un nombre croissant de catholiques français vers l'intolérance est inquiétante. Ils multiplient les fronts : l'enseignement, la culture, le mariage. La lente émergence, en France et dans le monde, d'une autre société leur fait peur. Envahis de panique, ils bousculent cette laïcité qui pourtant les protège. Faute de perspective crédible à gauche, la crise jette les plus faibles dans l'abîme, poussés dans le dos par l'aveuglement d'une Eglise fidèle à elle-même et par l'irresponsabilité d'hommes politiques de droite.

Patrick Debono

1. La Bible, Genèse 19,1-38

2. La Belgique, l'Espagne, l'Islande, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède, l'Afrique du Sud, le Canada, l'Argentine, six États des États-Unis (Massachusetts, Iowa, Connecticut, New Hampshire, New York, Vermont, Washington), un État du Brésil (Alagoas) et la ville de Mexico, ont ouvert le mariage aux couples homosexuels.

L'énigme du suicide à l'adolescence

Le suicide est l'une des premières causes de mortalité à

l'adolescence, 500 décès et 40 000 tentatives estimées par an¹. Ces drames atroces retentissent d'autant plus violemment sur les familles et leur entourage qu'ils demeurent incompréhensibles. Ils sont pour tous un scandale inacceptable.

AU FIL DES DÉPÊCHES

Union nationale des lycéens

Dimanche 7 octobre, Ivan Demen-
thon, élève de terminale ES au lycée
Arago (12^e) a été élu président natio-
nal de l'UNL, la principale organisa-
tion lycéenne. Il est particulièrement
concerné par les droits des lycéens:
*« Vous croyez que les lycéens sont
informés sur leurs droits ? Je vous ré-
ponds non. Et mon rôle depuis mars est
d'agir sur les sanctions masquées et
pas du tout légales que peuvent subir
certains lycéens qui font valoir leur
droit d'expression »,* indique-t-il.

Santé scolaire

La santé scolaire va mal. La preuve ?
En 2011, l'Éducation nationale n'a
réussi à embaucher que 24 méde-
cins pour 100 postes offerts et 272
infirmiers pour 405 postes, selon le
rapport Breton-Pinville remis à l'As-
semblée nationale. Ce rapport invite
notamment l'école à *« s'efforcer de
dépister précocement les difficultés
des élèves susceptibles d'entraver
leur scolarité (repérage des troubles
du langage et de l'apprentissage) »* et
à *« faciliter l'insertion dans l'école des
enfants souffrant d'une maladie ou
d'un handicap »*.

Bien dans leur collège

Le ministère publie les résultats de
la première enquête de « victima-
tion » réalisée sur les collégiens. Au
printemps 2011, 18 000 élèves de
300 collèges ont été interrogés sur
les violences et le climat scolaire qu'ils
connaissent. De fait 92 % des gar-
çons, 91 % des filles se sentent bien
dans leur collège. Les taux sont simi-
laires dans les collèges des Réseaux
ambition réussite (RAR).

Comment peut-on désirer la mort à un âge plein de promesses ? De quels
types de souffrances terribles relèvent ces passages à l'acte ? Comment les
anticiper, les prévenir lorsqu'on est parent, enseignant, éducateur, médecin
ou psychologue ? C'est à ces questions que le colloque du 6 octobre du CILA²
a tenté de répondre³.

Créé en 1995 par Annie Biraux⁴, le Cila est une association dont l'objet est
d'élargir et fédérer les perspectives d'information, de formation et de recherches
en psychopathologie et psychanalyse dans le champ de l'adolescence.

L'IDÉE DE LA MORT

Une première donnée intéressante, bien que paradoxale a été de rappeler
que l'idée de la mort fait partie de l'adolescence. Elle est inhérente au travail
intérieur que doit faire l'adolescent pour grandir, se détacher des figures
parentales, se construire, trouver par lui-même un sens, une raison de vivre...
Cette « seconde » naissance est un parcours souvent difficile, voire
douloureux.

LA SPÉCIFICITÉ DE LA CRISE DE L'ADOLESCENCE

*« J'avais 20 ans, écrivait Nizan, et je ne permettrai à personne de dire que c'est le
plus bel âge de la vie ».*

Un des grands intérêts de ce colloque a été le rappel des difficultés spéci-
fiques de l'adolescence. Peut-être devrait-il en être fait état plus souvent dans
le monde de l'éducation ? Ne déplore-t-on pas trop souvent la violence, les
incivilités soi-disant croissantes des jeunes (ce que les statistiques publiques,
en particulier pénales, ne cessent d'infirmer) ou leur manque du goût du tra-
vail, de l'effort, sans en chercher les causes ?

Les changements physiques et psychiques qu'initie la puberté engagent
l'adolescent dans une phase de transition au cours de laquelle il a de légitimes
raisons de souffrir. Il perd son corps d'enfant et les privilèges qui lui étaient
associés ; il perd sa mère refuge (ou son père, ne soyons pas sexiste). Il doit
affronter seul les risques de l'indépendance (c'est presque un pléonasme) :
assumer ses transformations physiques, vivre sa sexualité dans l'ignorance
globale de vers quoi il va. Cette difficulté pour l'adolescent à faire face aux
pulsions nouvelles qui l'habitent et qui lui laissent le sentiment d'être trahi par
son propre corps explicite certaines tentatives de suicide (TS) comme l'expres-
sion d'une violence, d'une haine dirigée contre ce corps sexué pour éliminer
cette pression ressentie comme intolérable.

Sortir de l'enfance, accepter ce corps nouveau, est loin d'être évident et
peut provoquer crises, angoisse, dépression... De l'importance aussi du look,
des apparences, de la bande, comme autant de remparts.

Phase difficile, cruciale, que confirment les survivants. Les adolescents qui
réchappent à leurs tentatives disent souvent qu'ils n'ont pas voulu mourir, mais
qu'ils n'en pouvaient plus. De quoi ? De l'image qu'ils ont d'eux, de leur corps,
de leur vie qu'ils ne maîtrisent pas et qui leur apparaît plombée. Le suicide est
un acte contraint.

LA HAINE NÉCESSAIRE

Les intervenants ont aussi développé la notion de « haine nécessaire ». Le besoin de se séparer, le « rejet » de l'autre est constitutive du sujet. Cependant ce « rejet » (des figures parentales) parfois trop dur à assumer peut se retourner en haine de soi, en particulier si le jeune doute de lui, n'est pas reconnu par l'autre (dépit amoureux, difficultés scolaires).

Cette évolution pubertaire inévitablement difficile doit être entendue, parlée, assumée. Ce travail de séparation occupe maints adolescents et les contraint un jour ou l'autre à s'interroger sur le sens de leur vie. Mais tous ne pensent pas à se tuer. Les facteurs, nombreux, qui conduisent certains à ce dernier palier appartiennent à des logiques différentes : individuelles, actuelles ou passées, familiales, environnementales, culturelles et sociales.

LA QUESTION DE LA VULNÉRABILITÉ, POURQUOI LE SUICIDE ?

La grande difficulté d'appréhension des TS provient du fait que deux facteurs principaux se conjuguent en proportion variable, une dimension dépressive et une dimension impulsive (qui rend la prévention difficile).

À ce sujet, il a été rappelé, martelé, que le suicide est rarement un choix. Le passage à l'acte est une « réponse » à une souffrance insurmontable, traumatisante. Un jeune qui fait une TS, c'est d'abord et avant tout un jeune qui veut vivre... mais autrement.

D'où l'on revient à la question des facteurs aggravants : difficultés familiales, sociales, scolaires, culturelles, manque d'investissements extérieurs, d'échanges qui permettraient à l'adolescent de différer sa souffrance, de l'alléger, de formuler ce qu'il ressent au lieu d'être submergé.

C'est à partir de ce constat que doit être pensée la prévention : le suicide, ou la tentative, sont toujours la manifestation d'une rupture de dialogue. C'est l'isolement qui favorise le sentiment d'être débordé par des affects d'angoisse et habité par une souffrance qui semble irrémédiable. La prévention passe donc essentiellement par la lutte contre le retrait social, et, osons le dire, d'avec les parents, l'entourage proche...

Cependant le constat est que ces TS ne sont pas comprises par les parents. Ils ont souvent les mêmes mots : « Il a tellement changé, on ne le reconnaît plus ».

C'est pourtant souvent d'abord aux parents, et à l'entourage que s'adresse le geste suicidaire : l'adolescent exprime une nécessité impérieuse de rompre avec quelque chose qui le fait souffrir, un besoin de reconnaître (et faire reconnaître) ce qui « change en lui ».

LE RISQUE DU DÉNI

Il est donc indispensable de prendre au sérieux toute tentative, toutes conduites à risque (drogue, scarification...). Il s'agit d'entendre le besoin de rupture qu'elles révèlent et d'apporter aux jeunes une écoute, de renouer le dialogue, de leur proposer ce qui leur permettra de donner du sens, de s'investir, de s'engager et de se projeter dans le futur.

Comme souvent l'analyse des extrêmes, et les éléments de réflexion issus de la psychopathologie, font écho au mal-être plus diffus de certains jeunes.

D'où l'envie, suite à ce colloque, en cette période de refondation, de faire résonner certains termes qui sont revenus constamment dans les préconisations de prévention.

Durant cette période difficile de l'adolescence, que propose notre système scolaire pour permettre aux jeunes de s'investir, devenir autre, être reconnu comme tel, s'autonomiser, prendre des responsabilités, s'investir ? « *L'éducation n'est pas une charge, c'est un investissement pour l'avenir* ». De quoi investissons-nous les jeunes ? L'école leur permet-elle de se projeter dans le futur, s'émanciper ? Fait-elle autre chose que de transmettre frontalement un empilement de savoirs ? Ces missions sont-elles au centre ? Des questions soigneusement occultées, qui devraient pourtant être au cœur de la réflexion sur la refondation de l'école...

Eve Heinrich

AU FIL DES DÉPÊCHES

Assistants sociaux

Près de 60 établissements parisiens sont sans assistant social cette année privant les élèves en difficulté et leurs familles de tout soutien social. Les assistants sociaux en poste sont contraints de se rendre dans les collèges et lycées dépourvus de service social pour gérer des situations graves, les empêchant de travailler correctement sur leurs propres établissements. Cette situation ne peut perdurer. Les personnels concernés exigent le remplacement des sept assistantes sociales en congé maternité ou maladie ainsi que la création d'un nombre suffisant de postes d'assistants sociaux pour répondre aux besoins de l'académie de Paris.

Alcool

« Ce qui semble avoir changé dans la consommation d'alcool des adolescents d'aujourd'hui, c'est qu'ils sont plus nombreux depuis dix ans à utiliser l'alcool comme une drogue, c'est-à-dire à s'en servir exclusivement pour son effet psychotrope. Ce phénomène semble s'estomper avec l'âge mais peut avoir des répercussions immédiates, voire à long terme, sur le cerveau. Enfin, la prévention est possible et efficace si elle se fonde sur les compétences de vie, si elle se développe précocement en milieu scolaire et si elle associe parents et éducateurs », explique Marie Choquet, présidente du comité scientifique de l'Ireb, à l'occasion de la Journée scientifique du 5 décembre 2012.

1. *Suicide un tabou français*, Michel Debout et Gérard Clavairoly, Éditions Pascal Mutualité
2. Collège international de l'adolescence
3. Bibliographie : *L'énigme du suicide à l'adolescence*, sous la direction d'Annie Birraux et Didier Lauru, Éditions Albin Michel, 2012
4. Psychiatre, psychanalyste et professeur des universités

ÉDUCATION À LA NON VIOLENCE ET À LA PAIX

Janusz Korczak à l'honneur

À l'appel de tous les prix Nobel de la paix, le 10 novembre 1998, l'Assemblée générale

des Nations unies a adopté à l'unanimité une résolution proclamant la décennie 2001-2010 « Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde ». Une initiative relayée en France par la Coordination française pour la Décennie, qui organisait le 17 novembre son 10^e forum.

AU FIL DES DÉPÊCHES

Pause méridienne

Président du Réseau Français des Villes Éducatrices et adjoint au maire de la ville de Lyon, Yves Fournel fait autorité chez les élus locaux. Dans un entretien accordé à *Libération*, il explique qu'il est pour une pause méridienne prolongée jusqu'à 14 h 30. « Nous nous sommes prononcés en faveur de la réforme dans la mesure où les conditions financières et matérielles seraient réunies ». La Peep, reçue par Vincent Peillon le 7 novembre, demande aussi d'élargir la pause méridienne à 3 heures. Un point d'accord avec la Fcpe !

Le prix Goncourt aux lycéens

Jeudi 15 novembre, à Rennes, le 25^e prix Goncourt des lycéens a été décerné à Joël Dicker pour son roman *La Vérité sur l'Affaire Quebert*. Treize lycéens, délégués par leurs régions, y représentaient les 2000 lecteurs qui, depuis septembre, dans une cinquantaine d'établissements français et étrangers, ont parcouru avidement la sélection des 11 romans choisis à la rentrée par l'académie Goncourt. Comme dans toute pédagogie de projet, ce qui importe d'ailleurs, c'est sans doute moins l'aboutissement que le cheminement, moins le produit final que le processus : lecture intensive d'une dizaine de romans contemporains, débats vifs et argumentés à l'intérieur des classes, rencontres avec des écrivains, activités d'écriture diverses...

L'école et l'exclusion sociale

Dans une étude publiée à l'occasion du colloque *SOS Amitié* du 13 novembre, Georges Fotinos rend public des chiffres qui confirment que l'école française est socialement ségrégative. Les statistiques sur l'exclusion et les sanctions en fonction de la catégorie sociale sont un vrai défi pour la refondation (détails sur le *Café pédagogique* du 27 novembre).

Depuis sa création, en novembre 2000, la Coordination française pour la Décennie qui regroupe environ 80 associations, du MAN à Générations Médiateurs et très récemment l'OCCE, agit pour que cette résolution de l'ONU soit mise en application en France. Elle a lancé, le 21 septembre 2002, une campagne nationale « Éducation à la non-violence et à la paix à l'école ».

À l'occasion de ce 10^e forum, la coordination a décidé de continuer son action au-delà 2012, en se renommant Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix.

Ce forum s'inscrit dans l'année Korczak, de son vrai nom Henryk Goldszmit, grand pédagogue polonais mort à Treblinka en août 1942, en même temps que 200 enfants juifs du ghetto de Varsovie, dont il avait la charge dans son orphelinat et qu'il avait refusé d'abandonner¹.

C'est à Anne Férot, coresponsable de la commission pédagogique de la coordination, formatrice à génération Médiateurs, qu'est revenue la tâche de présenter le projet 2012 de la coordination.

En 2012, le projet Korczak s'est décliné dans les écoles sous forme d'un projet pédagogique, les écoles participantes ont reçu un fascicule, le *cahier de doléances*. Plusieurs écoles ont répondu à l'appel, les cahiers ont été exposés au forum et seront mis en ligne sur le site de la coordination².

Pour conclure, elle a lu une lettre très émouvante d'une directrice d'une école interne à une maison d'enfants placés en Bourgogne (école Saint-Seine L'abbaye (21), qui raconte les effets très positifs de cette réflexion menée ensemble sur les droits, les violences entre pairs, et les injustices par les enfants. Le travail autour du projet a porté d'immenses fruits pour la qualité des rapports humains dans l'école.

PRÉCURSEUR DES DROITS POSITIFS DE L'ENFANT

Korczak est reconnu comme le précurseur des droits positifs de l'enfant (droits d'expression, de participation, d'association, etc.) qui constituent les articles de 12 à 17 de la Convention des Nations Unies pour les droits de l'enfant adoptée en 1998.

L'association Korczak, fondée en 1972 par des anciens pupilles ou témoins, travaille à la diffusion de son œuvre qui a été longtemps méconnue et est à ce jour encore peu traduite en France.

Pourtant Korczak qui commença sa vie comme précepteur, fut écrivain de renom, médecin d'enfants pauvres, journaliste et chroniqueur radio, et termina sa vie en éducateur et en héros, est un personnage clé de l'histoire des droits de l'enfant, et de la réflexion sur la médiation de la violence.

Le combat de Korczak pour les droits de l'enfant est exemplaire et digne d'un respect infini, cet homme dont le premier livre paru en 1901 - il est alors étudiant en médecine - s'intitule *Les enfants de la rue*, ne cessa de leur dédier sa vie et son œuvre jusqu'à sa mort en 1942.

Très tôt il fait le constat que les enfants, riches ou pauvres, ne sont pas considérés pour ce qu'ils sont, n'ont pas de droit à l'expression, ne sont qu'en

attente d'être grand, que la société ne fait aucun cas de ce qu'ils ressentent et ne s'applique qu'à les dresser.

UN ORPHELINAT COGÉRÉ AVEC LES ENFANTS

Il reprend la direction d'un orphelinat en 1912, qui accueille 50 enfants de la rue, juifs, pauvres et délaissés, où il instaure avec l'aide de sa directrice Stefania Wilczynska, en premier lieu, du confort (chauffage, salles de bains), puis une véritable cogestion avec les enfants, un système de régulation des conflits entre pairs, avec par exemple le tribunal des enfants (l'adulte n'y occupe que la place de greffier, ou parfois d'accusé, et les sanctions y sont majoritairement de l'ordre du pardon) ou le parlement des enfants.

En 1926 il crée le journal des enfants écrit pour et par des enfants. En échange de rémunération les enfants de Varsovie envoient des articles à la rédaction, le journal est gratuit et tiré à 150 000 exemplaires. De 1934 à 1936 il anime également une émission de radio, où il parle avec humour de la jeunesse.

Cet homme qui a tout donné aux enfants avait choisi de ne pas en avoir.

Fondateur humble, homme d'observations de terrain, il se voulait avant tout praticien pas théoricien, et restait méfiant face à toute méthodologie. En Pologne, il est encore très célèbre et le 60^e anniversaire de sa mort a donné lieu à de nombreuses commémorations.

On trouve quelques-uns de ses livres en France, et 2012 a même été l'occasion de sept nouvelles parutions³, où on peut lire la version intégrale de *Le roi Mathias 1^{er}*, ouvrage pour enfants, écrit en 1922, né des histoires qu'il aimait écrire et raconter aux enfants dont il avait la charge, et dans le cours desquelles il était permis aux enfants d'intervenir.

On peut signaler aussi le livre de Meirieu, illustré par Pef, « Korczak, pour que vivent les enfants »⁴, qui vient de sortir.

On pense beaucoup à Freinet en approchant Korczak, et pourtant les deux hommes ne se sont jamais rencontrés.

Anne Coret

1. Voir aussi le film d'Andrzej Wajda, *Korczak* (1990)
2. www.decennie.org
3. <http://korczak.fr>
4. Éditions Rue du monde, septembre 2012, 48 pages, 17,50 €

Quelques citations

« C'est la moitié de l'humanité que nous condamnons à la non-existence : sa vie n'est pour nous qu'un jeu, ses aspirations, naïves ; ses sentiments, passagers ; ses opinions, dérisoires. »

« Il n'est pas facile ni agréable d'être petit. Il faut être grand, occuper pas mal de place, pour susciter estime et admiration. Petit veut toujours dire : banal, dépourvu d'intérêt. Petites gens, petites joies, petites peines. Il n'y a que le grand pour nous imposer : grandes villes, hautes montagnes, arbres majestueux. Nous disons : "une grande œuvre, un grand homme". Un enfant, c'est si petit, si léger... si peu de chose. Il nous faut nous pencher, nous abaisser jusqu'à lui... »

« Plus le niveau spirituel de l'éducateur est pauvre, plus sa morale est incolore, plus grand sera le nombre des injonctions et interdictions qu'il imposera aux enfants, non pas par souci de leur bien, mais pour sa propre tranquillité et son propre confort. »

« Vous dites : « C'est épuisant de s'occuper des enfants. » Vous avez raison. Vous ajoutez : « Parce que nous devons nous mettre à leur niveau. Nous baisser, nous pencher, nous courber, nous rapetisser ». Là, vous vous trompez. Ce n'est pas tant cela qui fatigue le plus, que le fait d'être obligé de nous élever jusqu'à la hauteur de leurs sentiments. De nous élever, nous étirer, nous mettre sur la pointe des pieds, nous tendre. Pour ne pas les blesser. »

AU FIL DES DÉPÊCHES

La loi Ciotti **annulée** au Sénat

Le Sénat a adopté le 25 octobre la proposition de loi Cartron demandant l'abrogation de la loi Ciotti sur l'absentéisme, qui pénalise les parents d'enfant absentéiste en supprimant leurs allocations familiales. « *Dire simplement c'est la faute des parents et on doit leur supprimer les allocations familiales, c'est simpliste* », estime George Pau-Langevin, pour qui « cette loi n'a rien réglé ».

Maternelle à deux ans

La députée communiste Marie-George Buffet a déposé une proposition de loi sur la maternelle qui ouvrirait un droit à la scolarisation dès 2 ans. « *Ce droit est garanti par l'État à toute personne qui en fait la demande pour son enfant* ». La proposition prévoit aussi que la scolarisation soit adaptée et prend ses distances avec la « primarisation » de la maternelle, laquelle « *n'est pas soumise à des exigences de résultats ni à l'objectif d'acquisition de compétences précises faisant l'objet d'évaluations. Les seules évaluations possibles doivent permettre de détecter précocement les enfants en difficulté afin de mettre en œuvre au plus tôt les aides adaptées dans un objectif de réduction des inégalités.* »

La **violence** n'est pas celle que l'on croit

Combien de fois vos oreilles se sont-elles ébouriffées à entendre les opprobres tombées comme une grêle sur les jeunes qui, gavés de jeux vidéos, ne respecteraient plus les règles basiques du respect ? Monique Royer (dans le *Café pédagogique* du 23 novembre) rappelle l'exemplarité dont les adultes doivent faire preuve pour éduquer, citant pêle-mêle, les invectives lancées par des politiques en règne démocratique, un SDF affalé au côté de son chariot au coin de la rue, un bon mot désobligeant lancé au cours d'un conseil de classe...

Construire ensemble l'école de tous

ATD Quart-Monde a signé une plateforme avec la Fcpe, l'Appel, l'Agsas, le Sgen-Cfdt, le Gfen, le Snpden, Montessori France, le Snuipp-Fsu, l'Icem-Freinet, la Peep, le Snes-Fsu en mars 2012 afin de « construire ensemble l'école de la réussite de tous ! ».

AU FIL DES DÉPÊCHES

23^e sur 24

À l'occasion d'un colloque organisé par SOS Amitié, le chercheur Georges Fotinos a détaillé le système « performant » qui produit l'exclusion scolaire en France et alimente ainsi les inégalités sociales. Pour lui, « l'école française se singularise par deux caractéristiques (...) : une inégalité scolaire entre les élèves qui bat (presque) tous les records (...), et des rangs de classements dans la compréhension par les élèves de la lecture, des mathématiques et des sciences qui ne cessent de descendre depuis 10 ans ». (...) L'ancien inspecteur général s'est notamment appuyé sur le bilan Innocenti 2010 de l'Unicef, qui place la France en 23^e position pour les inégalités scolaires, sur 24 pays classés.

Métiers rêvés

Le réseau social professionnel LinkedIn a sondé 8000 salariés pour connaître les carrières dont ils rêvaient enfants. 30 % des personnes interrogées ont affirmé avoir atteint leur emploi de rêve, ou ont au moins travaillé dans un domaine étroitement lié à celui-ci. L'Express.fr présente les résultats de ce sondage sous forme d'un diaporama. La présentation distingue les métiers dont rêvent les garçons et les filles. Dans le top 5 des rêves masculins, on trouve : athlète professionnel (8,2 %), pilote (6,8 %), scientifique (6,8 %), avocat (5,9 %), et astronaute (5 %). Côté féminin, les métiers cités sont l'enseignement (11,4%), vétérinaire (9 %), scénariste (8,1 %), médecin ou infirmière (7,15 %), et chanteuse (7,1 %). Une belle illustration de la socialisation différencielle selon le genre et du poids des stéréotypes

Calendrier 2013-2014

Le ministère publie le calendrier 2013-2014. Normal ? Non, d'habitude le calendrier est trisannuel. C'est donc une façon pour le ministre de signaler qu'il se garde les coudées franches pour modifier le nombre de semaines travaillées à partir de 2014.

Le fondement de cette plateforme repose sur deux valeurs communes : toute pédagogie repose sur l'affirmation que tous les enfants sont capables d'apprendre et toute pédagogie doit contribuer à construire et respecter l'égale dignité de tous.

POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS, ATD QUART MONDE FAIT APPEL :

À l'État, au Parlement, aux ministres de la République, et à tous les pouvoirs publics :

Vous, qui affirmez le droit à l'éducation comme un droit fondamental qui doit être effectif pour tous afin que soit mise en chantier une grande loi d'orientation sur l'éducation à construire avec tous les partenaires de l'école, enseignants, parents et en particulier parents la précarité.

Aux élus des collectivités territoriales :

vous, qui voulez que l'école soit au cœur du développement social local, pour que celle-ci soit associée et coopère avec toutes les forces culturelles, sociales et économiques locales pour soutenir les familles, les jeunes, les enfants dans une dynamique se fixant résolument comme objectif la réussite de tous.

Aux responsables d'établissements scolaires :

Vous qui devez oser la coopération entre les enfants, entre les professionnels et les familles, avec le quartier.

À tous les enseignants :

Vous, qui continuez de croire en la curiosité de tous les enfants qui sont tous capables d'apprendre, de croire en la vertu libératrice de l'éducation et du savoir partagé, de croire en l'importance des valeurs de recherche de vérité et de respect que vous incarnez, il faut que vous acceptiez d'être l'espérance et les alliés des familles les plus modestes dans leur combat pour que leurs enfants aient une vie meilleure que la leur. Acceptez de réinventer l'école du troisième millénaire, avec eux, une école qui apprend à penser ensemble, en particulier à penser avec ceux qui ont la vie la plus difficile et qui trop souvent se taisent.

À tous les parents :

Vous, qui ne cherchez pas à faire de vos enfants des gagnants car ils seraient alors entourés de perdants, sachez que les pays où il y a le plus de mixité dans les écoles et une pédagogie de la coopération sont les pays où tous les enfants réussissent mieux. Croyez que vos enfants seront mieux armés dans la vie s'ils apprennent à vivre, et à penser avec les autres, et exigez pour vos enfants et pour tous les enfants une école de la coopération et de la qualité pour tous.

Aux parents qui vivent la précarité :

Vous, qui portez tant d'espérance dans l'école pour que vos enfants ne

vivent pas la même vie que vous, « pour qu'ils brisent la chaîne » de la précarité, sachez que l'école ne se réformera vraiment profondément qu'avec vous, que si vous y apportez votre expérience et votre connaissance des conditions qui font que l'école peut être soit un lieu d'humiliation, soit un lieu de libération.

Aux enfants et aux jeunes :

Vous, qui n'aimez pas qu'on fasse des différences entre vous, vous êtes les premiers à pouvoir changer l'école en refusant qu'un autre enfant ou un adulte manque de respect à l'un d'entre vous, en refusant qu'on se moque d'un enfant qui a du mal à apprendre, qui pense autrement, en voulant que chacun puisse comprendre les autres et se faire comprendre des autres.

Aux citoyens habitants de ce pays, habitants de ce monde, de ce continent – l'Europe - :

Vous, qui avez votre mot à dire, que vous soyez ou non parents de ces enfants. Vous, qui que notre avenir est dans notre jeunesse. Vous, qui refusez le gâchis humain dans un système qui rejette des milliers d'enfants. Vous, qui pensez que notre avenir commun est dans la coopération de toutes les intelligences et que toute personne humaine peut contribuer par son savoir et apprendre de celui des autres.

C'est ensemble que nous pouvons construire l'école de la réussite de tous les enfants.

Marie Aleth GRARD - ATD Quart Monde



AU FIL DES DÉPÊCHES

Les auto-écoles contre le code gratuit au lycée

Les auto-écoles ont manifesté le 19 novembre à Poitiers pour protester contre le projet de l'apprentissage gratuit du code dans les lycées lancé par Ségolène Royal, présidente de la région Poitou-Charentes. S. Royal a annoncé l'expérimentation du dispositif à partir de janvier 2013 et sa généralisation à la rentrée. Cette annonce produit déjà des effets : les écoles de conduite ont perdu 20 % de clientèle. La mesure est, sans surprise, plébiscitée par les jeunes.

Rapprocher école et entreprises

En voyage à Lille le 15 novembre, le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, accompagné du ministre du redressement productif, Arnaud Montebourg, a fait part de son intention de rapprocher écoles et entreprises : « On a besoin d'espérance, de montrer que la France a des capacités et je veux que l'Éducation nationale participe pleinement dans cette reconquête... ». Il a annoncé l'installation d'un Conseil éducation-économie en 2013. Un parcours de découverte des métiers sera mis en place dès la 6e.

La culture, atout inestimable

C'est du moins l'avis d'Aurélie Filippetti, ministre de la culture, s'exprimant dans *Libération* : « Face à la crise économique, la France dispose d'un atout inestimable : la culture. Elle constitue un ferment de citoyenneté, un espoir pour l'avenir et un lien avec notre histoire, elle fait l'originalité de notre pays tout en étant universaliste, elle génère croissance économique et emplois, mais aussi espoir pour la jeunesse. La culture permet aux citoyens de s'approprier un espace public. » Et elle ajoute : « Conformément à l'engagement du président de la République, le gouvernement travaille pour qu'à partir de la rentrée 2013, en prenant appui sur la refondation de l'école, le parcours annuel de chaque élève intègre le contact des œuvres, des artistes, des établissements culturels ».

Circulaire Valls : « Peut mieux faire ! »

AU FIL DES DÉPÊCHES

Scolarisation des enfants Roms

Début septembre, Vincent Peillon promettait un effort particulier pour la scolarisation des enfants Roms, souvent stigmatisés : « L'Éducation nationale doit tout faire pour accueillir et intégrer ces enfants, une circulaire paraîtra d'ailleurs prochainement pour le rappeler. Mais vous le savez, ce sont des questions complexes : l'itinérance, la langue, la précarité posent de multiples difficultés qui ne peuvent être résolues sans un dialogue renforcé avec les familles ». C'est chose faite, la circulaire est parue.

Cinéma indépendant

À l'occasion des 20 ans de l'ACID*, du 2 novembre au 28 décembre, le *Forum des images* programme 35 films de sa collection parisienne soutenus par l'association. Pour perpétuer l'état d'esprit qui anime la chaîne des indépendants, lancée par l'ACID en novembre 1993, le *Forum des images* invite deux cinéastes, Serge Le Péron et Aurélia Georges, non seulement à présenter leur film, « J'ai vu tuer Ben Barka » et « L'Homme qui marche », mais à choisir à leur tour celui d'un confrère ou d'une consœur. Pour partager avec vous leur désir de cinéma, Serge Le Péron coopte « Pour rire ! » de Lucas Belvaux, et Aurélia Georges « Récréations », de Claire Simon, diffusés en présence de leurs auteurs.

* Association du cinéma indépendant pour sa diffusion

Calendrier sexy pour financer l'école

Les rugbyemen n'ont plus le monopole des calendriers sexy. À Port-Louis, petite commune du Morbihan, 23 mères d'élèves ont posé en pin-up pour le calendrier 2013. Leurs photos glamour et vintage visent à récolter des fonds pour financer les activités scolaires des écoliers.

Attendue et retardée à plusieurs reprises depuis septembre, la circulaire Valls, circulaire de régularisation, est enfin parue le 28 novembre. Entre

temps, les associations et les syndicats ont été reçus, ils ont pu exprimer leurs exigences, leurs vœux, leurs craintes pour ceux qui seraient « oubliés ». Ce texte concerne les parents d'enfants scolarisés, les jeunes majeurs et les travailleurs. Nul doute qu'il résulte des combats et des mobilisations menés par les associations et les syndicats : les familles et les jeunes majeurs scolarisés depuis 2004 avec le Resf et l'une de ses composantes principales, la Fcpe ; les travailleurs depuis 2008 avec les syndicats.

DES AVANCÉES...

Les parents d'enfants scolarisés n'étaient jusque là pas pris en compte en tant que catégorie particulière si ce n'est pendant l'été 2006 par la circulaire Sarkozy qui avait soulevé beaucoup d'espoir et provoqué beaucoup de déceptions : la majorité de ceux qui entraient dans les critères se sont vus refusés leur régularisation. De même, la circulaire Valls prend en compte le droit des enfants à vivre en famille, mais partiellement seulement.

Les jeunes majeurs scolarisés, les éternels oubliés des lois et circulaires précédentes, n'avaient aucun droit à partir du moment où ils étaient arrivés sur le territoire après l'âge de 13 ans. Pour la première fois, ils sont pris en compte. Notre lutte dans les écoles, dans les collèges, dans les lycées a payé : le ministère reconnaît que leur volonté de construire leur vie dans notre pays est légitime. Certains d'entre eux verront leur situation examinée dans le cadre du titre « Vie Privée et Familiale » et non dans le cadre du titre beaucoup moins pérenne qu'est le titre « étudiant ».

... MAIS SURTOUT DES DÉCEPTIONS !

Nous regrettons vivement concernant les familles que les critères retenus (non seulement cinq années de présence, mais aussi trois années de scolarisation des enfants) excluent un trop grand nombre d'entre elles, les maintenant un peu plus longtemps dans les situations de détresse morale et matérielle qui sont les leurs et celle de leurs enfants. Notamment les parents de jeunes enfants qui n'ont pas encore les trois années de scolarité requis. Ces parents restent « expulsables ». Le Resf, lors des entretiens au ministère de l'intérieur, avait posé comme exigence l'interdiction de l'expulsion des familles et l'interdiction du démantèlement des familles (lors de l'expulsion d'un parent, l'autre restant en France avec les enfants). Non seulement nous n'avons pas été entendus sur ce point, mais la circulaire Valls du 6 juillet 2012 n'empêche toujours pas la rétention des enfants. Deux enfants de 3 ans et 5 mois en ont fait la malheureuse expérience fin septembre. Les parents d'élèves et les enseignants des écoles maternelles devront être particulièrement vigilants et continuer à se battre pour « arracher » des régularisations, comme ils le faisaient ces dernières années.

Dans nos lycées, des jeunes majeurs sans papiers bénéficiant d'un suivi éducatif, vivaient sous la menace d'une expulsion qui les privaient du droit de poursuivre leurs études et de construire leur avenir. La circulaire Valls laisse sur le bas-côté une grande partie de ces jeunes (sans doute la moitié). Elle ne correspond pas à l'objectif affiché de rupture avec les politiques précédentes. Elle suscitera à la fois des déceptions et de nouvelles mobilisations dans les lycées. Nous pouvons imaginer que les lycéens et l'ensemble de la communauté scolaire ne laissera pas traiter les jeunes de façon si brutale : dans la même

classe, celui-là sera régularisé et celui-ci, arrivé en France 6 mois « trop » tard, risquera l'expulsion. Par ailleurs, ce sont les jeunes les plus fragiles, ceux qui sont arrivés en France seuls pour des raisons parfois tragiques, qui sont les plus maltraités par ces dispositions ministérielles

Selon les critères qu'ils remplissent, certains de ces jeunes venus sans leur famille ou arrivés en France après 16 ans obtiendront au mieux un titre précaire, la carte de séjour mention « étudiant ». L'administration les traitera comme des étudiants étrangers venus spécialement en France pour faire leurs études et repartir dans leur pays une fois leurs cursus terminés. C'est un statut attribué pour une durée très limitée et à condition d'une assiduité et de résultats scolaires irréprochables. De plus, une fraction importante des jeunes étrangers scolarisés en France poursuit une scolarité dans la voie professionnelle, qui débouche naturellement sur l'apprentissage et l'emploi, auquel le titre « étudiant » n'est pas adapté. Le changement de statut est à ce stade quasi impossible à obtenir.

EN CONCLUSION

Mais il s'agit d'une circulaire, pas d'une loi. Même si les critères sont plus précis qu'auparavant, la question de l'uniformité de son application par les préfectures n'est pas réglée. D'autant que beaucoup des critères laissent une part de flou, à la discrétion des Préfets. Les expressions du type «...constituera un élément d'appréciation favorable... », «...il vous est possible de délivrer... », laissent craindre que l'arbitraire, appelé « cas par cas » par l'administration et que nous connaissons depuis des années, ne disparaisse pas. Beaucoup de critères ne peuvent pas être appliqués d'une façon juste et identique dans chaque préfecture et même à chaque guichet d'une même préfecture : le sérieux et l'assiduité du parcours scolaire pour les jeunes, la maîtrise élémentaire de la langue française pour les parents (sachant que cette maîtrise sera appréciée par l'agent au guichet qui, même s'il est bienveillant, n'a reçu aucune formation pour faire passer ce test).

Le ministre de l'intérieur précise que la circulaire « n'a pas vocation à augmenter le nombre de régularisations » : comment peut-on dire que les critères seront appliqués et savoir à l'avance le nombre de personnes qui pourront accéder à une régularisation ? Les expulsions, déjà annoncées plus nombreuses en 2012 qu'en 2011, continueront. Ces affirmations ne présagent pas d'un abandon d'une politique du chiffre...

Pour le Resf en tout cas, et pour tous ceux qui, dans les établissements scolaires, au sein de la Fcpe, l'heure reste aux mobilisations de terrain pour imposer aux préfectures l'appréciation la plus favorable des situations et surtout pour faire passer l'idée qu'une autre politique est possible et nécessaire, plus généreuse et plus respectueuse des droits fondamentaux.

Brigitte Wieser



AU FIL DES DÉPÊCHES

Une belle histoire

Une histoire digne d'un roman. Parti de rien, Kelvin Doe a réussi à se sortir de son village de Sierra Leone pour être invité par l'université du MIT (*Massachusetts Institute of Technology*). Autodidacte, il commençait à 13 ans à construire des batteries pour sa maison qui ne dispose pas d'électricité. En récupérant plusieurs composants trouvés dans les poubelles, il combine de l'acide, du soda et du métal dans une tasse, sa première batterie est faite. Le surdoué construit alors un générateur pour son village. Très vite, Kelvin Doe crée sa propre station de radio : « *Avoir une radio dans notre communauté, cela nous permet de débattre des problèmes affectant notre village, mais aussi le Sierra Leone dans son ensemble* », affirme-t-il.

LA CIRCULAIRE, RÉSUMÉ SIMPLIFIÉ

- Régularisation des parents d'enfants scolarisés (titre « vie privée et familiale ») : 5 ans de présence + 3 ans de scolarité d'un enfant + maîtrise orale élémentaire de la langue française
- Régularisation des jeunes majeurs arrivés avant l'âge de 16 ans (titre « vie privée et familiale ») : scolarisé pendant au moins 2 ans + assiduité et sérieux des études + des attaches sur le territoire + être la charge de la cellule familiale
- « Possibilité » de régularisation des jeunes majeurs arrivés après l'âge de 16 ans (titre « vie privée et familiale ») : les critères précédents + l'ensemble de la famille proche en France et régularisé.

Tous les autres se verront délivrer au mieux un titre « étudiant » qui les replonge dans l'irrégularité une fois leurs études terminées, au pire seront menacés d'une expulsion brutale.

Texte intégral de la circulaire sur : www.educationsansfrontieres.org/article45327.html

Dépôt collectif des lycéens parisiens à la Préfecture de Police le 4 juillet 2012

AU FIL DES DÉPÊCHES

L'Onisep révolutionne l'accès à l'orientation

Avec *Total Accès*, l'Onisep propose un service de recherche d'information pour l'orientation particulièrement bien adapté aux jeunes handicapés. Présenté le 23 novembre, ce service a une particularité: il a été imaginé et réalisé par deux jeunes handicapés visuels. Ce n'est pas tout: il simplifie grandement l'utilisation du site Onisep pour tous, handicapés ou non. *Total Accès* est probablement la révélation du salon de l'éducation 2012. *Total Accès* est une application pour mobile (actuellement pour l'iPhone uniquement) qui permet de consulter les bases métiers, formations et structure pour handicapés de l'Onisep.

Professionnalisation

George Pau-Langevin, ministre déléguée à la réussite éducative, et Marie-Arlette Carlotti, ministre déléguée chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, ont installé le premier groupe de travail sur la professionnalisation des accompagnants des enfants et adolescents en situation de handicap. Pénéllope Komitès présidera les travaux.

Vivre son handicap

Véronique Dubarry, adjointe au maire de Paris en charge des personnes handicapées, a lancé le guide *Vivre son handicap à Paris*, lors du lancement du *Mois extraordinaire* qui célèbre cette année la rencontre pour une véritable citoyenneté des personnes handicapées à tous les niveaux.

1. Auxiliaires de vie scolaire
2. Par delà le handicap, avancer et réussir des études supérieures
3. Fédération étudiante pour une dynamique études et emploi avec un handicap
4. Classes pour l'inclusion scolaire
5. Unités localisées pour l'inclusion scolaire

HANDICAP

Pour aller plus loin ensemble

À l'occasion du lancement de la Semaine pour l'emploi

des personnes handicapées, George Pau-Langevin, ministre déléguée à la réussite éducative, souligne l'engagement du gouvernement en faveur de l'inclusion de tous les élèves. Propos choisis.

« Il faut permettre à tous les jeunes en situation de handicap d'être inclus dans un parcours scolaire leur permettant d'acquérir l'autonomie nécessaire pour faciliter leur insertion dans la vie professionnelle. Cette nécessité non seulement d'intégration dans l'école, mais aussi de réussite pour tous, concerne au premier chef les élèves en situation de handicap pour qui la scolarisation restent un parcours du combattant. Si la loi de 2005 a permis à un grand nombre d'élèves d'être scolarisés en milieu ordinaire (près de 227 000 cette année contre moins de 190 000 en 2009), la tâche reste immense pour que l'accueil, l'inclusion et les parcours de scolarisation se fassent de façon continue et sans heurts.

Nous avons d'ores et déjà lancé ce vaste chantier pour l'amélioration de la qualité de la prise en charge et l'intégration en milieu ordinaire des enfants handicapés. Le président de la République a annoncé que la formation des enseignants tiendrait compte des problématiques et des pédagogies spécifiques au handicap. C'est une avancée majeure et nécessaire. D'une part pour les enseignants qui bien souvent se trouvent démunis pour répondre aux besoins des élèves, d'autre part pour les élèves au service de qui tous les moyens pédagogiques vers l'apprentissage et la réussite doivent être mis en œuvre.

Avec Marie-Hélène Carlotti, ministre chargée des personnes handicapées, j'ai aussi mis en place un groupe de travail sur la professionnalisation des AVS¹, pour avancer vers la reconnaissance du rôle crucial des AVS dans l'intégration de tous.

Elle complète son propos lors du lancement du programme Phare2, tutorat étudiant de collégiens et lycéens handicapés pour réussir un parcours d'inclusion vers les études supérieures, porté par la Fedeeh3.

VIVRE ENSEMBLE, CITOYENS

Vivre ensemble est un atout pour apprendre de citoyens différents, et c'est pourquoi la scolarisation en milieu ordinaire est nécessaire. Même si nous avons conscience des limites de cette politique, c'est la voie que nous avons choisie, et dans laquelle nous allons continuer pour qu'il y ait de plus en plus de Clis⁴ et d'Ulis⁵.

C'est pourquoi aussi nous allons développer la formation des enseignants dès la formation initiale. Augmenter le nombre d'accompagnants formés est nécessaire, car c'est un métier qui requiert qualification et qui doit aussi assurer sécurité de l'emploi.

Voilà pourquoi encore nous saluons toutes les initiatives qui célèbrent le vivre ensemble et soutenons le programme *Phare*, axé sur la scolarisation des élèves handicapés dans le secondaire. Par ailleurs, trop souvent les entreprises préfèrent déroger à la loi et payer des amendes plutôt que d'employer des personnes handicapées. En étant présent dans les universités et les grandes écoles, *Phare* joue un rôle de passeur et prépare la vie en entreprise. Souvent les personnes handicapées elles-mêmes n'imaginent pas aller si loin. *Phare* les aide à poser leur ambition au bon niveau, à agir et à oser entreprendre des études. C'est aller plus loin ensemble dans une idée de solidarité en se donnant la main entre pairs.

Laure Calame d'après les propos de George Pau-Langevin

Atelier 3 : Le sens des savoirs individuels et collectifs

Une quinzaine de participants, parents de maternelle et de lycée, conscients que le savoir se construit très tôt pour tenter de définir la question de compétences, de connaissances et de savoirs. A quelles valeurs sont-elles rattachées ? Quelle est la finalité de l'enseignement ? Quelles sont les formes d'apprentissage à promouvoir pour favoriser une société plus solidaire ?

En préambule, plusieurs remarques sur le titre du congrès, sur l'école de la République : de quelle République s'agit-il ? Celle de Jules Ferry ou de Sarkozy ? L'école modèle la société. Elle se fonde sur trois principes : la liberté, l'égalité et la fraternité. Pour la Fcpe, l'école doit être centrée sur l'enfant.

LA FINALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

C'est forger une culture, apprendre la citoyenneté et permettre l'émancipation des jeunes par la connaissance. C'est aussi permettre leur insertion professionnelle. Ces trois objets culture/émancipation/citoyenneté ont été abandonnés dans notre système éducatif. Aujourd'hui, le bénéficiaire de l'école est d'abord la société et non l'enfant, avec une éducation dont objectif premier, dès le collège, est l'insertion professionnelle. Mais ce n'est pas un objectif pour les plus jeunes.

Que veut-on que les enfants apprennent ? Un savoir immédiat, consommable, des compétences ? Une méthodologie d'apprentissage utile tout au long de la vie ? La capacité à être un citoyen du 21^e siècle ?

LA QUESTION DES COMPÉTENCES

La discussion est vive autour de la question des compétences qui renvoie à ce qu'attendent les entreprises. La compétence ne s'appuie pas toujours sur un savoir théorique, mais sur l'expérience commune. La compétence est évoquée comme « *ce qu'on est capable de mobiliser en situation professionnelle* », c'est-à-dire du savoir (reconnu souvent par le diplôme) et de l'expérience empirique. Il ne s'agit pas d'opposer savoir et compétences. Les compétences dans l'entreprise ne sont pas les mêmes que celles du système éducatif qui tend à stigmatiser les enfants, à les normer, avec des compétences attendues et évaluées dès la maternelle.

Nous souhaitons que les enfants acquièrent une base de savoir pour construire leur propre jugement et agir de façon adaptée. L'enseignement doit leur permettre d'apprendre à apprendre pour pouvoir le faire tout au long de leur vie. La question du lien entre les savoirs, la transversalité du savoir est aussi posée car elle renvoie au sens de l'enseignement.

L'enseignement doit être recentré sur l'expression, la communication, le langage, pour développer la coopération entre les enfants, non la compétition. Le langage oral est le parent pauvre de l'enseignement en France. Celui-ci laisse aussi peu de place, à l'expression du corps, à l'émotion, à l'imaginaire et au travail collectif. Or, c'est par le langage que la socialisation s'acquiert dès les petites classes.

Il y a une course contre la montre de l'enseignant, qui se voit imposer un programme trop dense. Dans le contexte de cloisonnement des disciplines, le temps de maturation et d'intégration du savoir pour l'enfant est souvent insuffisant et renvoie à la question de l'organisation du temps scolaire.

FAIRE ÉVOLUER LES MÉTHODES D'APPRENTISSAGE POUR CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ PLUS SOLIDAIRE, FAIRE SOCIÉTÉ

L'enseignement personnalisé est peut-être une opportunité pour changer le rapport de l'enseignant à l'élève et donc la forme de transmission. Développer des formes de travail collectives et coopératives implique les enseignants dans des projets transversaux, ce à quoi ils sont peu formés, voire réticents. D'où l'importance de la formation pour aborder de nouvelles pratiques, qui prennent aussi en compte les NTIC¹, lesquelles changent le rapport aux savoirs.

Il existe bon nombre d'expérimentations pédagogiques insuffisamment développées comme l'école montessorienne, la pédagogie Freinet, qui correspondent à nos valeurs. Diversifier les formes d'apprentissage est utile car les enfants ne sont pas identiques, les uns ont besoin de manipuler pour comprendre un concept, d'autres peuvent l'intégrer en le visualisant.

En conclusion, l'enseignement doit évoluer pour que nos enfants soient des citoyens du 21^e siècle, capables de faire face de façon solidaire à l'incertitude, à l'imprévisibilité et la complexité du monde.

Rapporteur : Brigitte Lamandé-Pivaut

1. Nouvelles technologies de l'information et de la communication

Colombe Brossel au congrès

Pour Colombe Brossel (Adjointe aux affaires scolaires à la mairie de Paris), l'enjeu est la réussite de tous les élèves, laquelle passe par : 1) réparer, par rapport à la politique des ces dernières années ; 2) réformer. Le fil conducteur est d'introduire plus de justice.

La question primordiale sera celle des rythmes scolaires dès 2013. Un chantier exaltant, mais il faudra se donner le temps et coopérer, dialoguer avec le rectorat. Il faut qu'un calendrier précis soit fixé et que la visée soit une transformation radicale. Y compris concernant la pause méridienne.

Au niveau des pratiques artistiques et culturelles, 30 collèges accueillent aujourd'hui des résidences d'artistes financées par la Ville et trois autres par l'Académie. Pour les études surveillées et dirigées, il faut rétablir un partenariat entre la Ville et le rectorat, pour éliminer la superposition actuelle des dispositifs. Quant à la visite d'architecture, la capacité de persuasion de la mairie centrale est limitée...



ENTRETIEN AVEC PIERRE FRACKOWIAK

Pierre Frackowiak est ancien instituteur, inspecteur honoraire de l'Éducation nationale. Vice-président de la Ligue de l'Enseignement 62.

Co-auteur avec Philippe Meirieu de « *L'éducation peut-elle être encore au cœur d'un projet de société ?* ».

Tout récemment, une BD avec les dessins de J. Risso : « *L'école, en rire, en pleurer, en rêver* »¹.

Également chroniqueur sur www.educavox.fr. Il livre ici sa vision de l'école et de la refondation en cours.

LIAISONS LAÏQUES La question du temps scolaire a largement occupé les médias depuis la fin de la concertation nationale sur la refondation de l'école. Comment concevez-vous la refonte des rythmes scolaires ?

PIERRE FRACKOWIAK Oui, elle a même en partie occulté l'importance des enjeux pour l'élève et pour l'école, avec une vision technique, très réductrice. Il convient de dire d'abord que la question du temps scolaire n'est pas qu'une question d'équilibre apparent des temps de la journée et de l'année. Elle n'est pas qu'une question économique liée au tourisme. Elle n'est même pas qu'une question de chronobiologie et de spécialistes savants. Dès l'instant, où l'on tire sur le fil de la pelote, on est contraint de poser les problèmes des programmes – dont on sait qu'ils sont toujours trop lourds, qu'ils ne sont jamais finis –, de l'organisation des apprentissages – l'heure, le cours, la classe, la discipline, le prof, la progression –, et d'un problème qui semble fui par les autorités mais que les élèves imposent et imposeront, celui de l'ennui. Chacun sait que la perception du temps et la fatigue produite par le travail sont très variables selon l'intérêt que l'on porte à l'activité. Un enfant même petit est capable de se mobiliser beaucoup plus longtemps que ne le pensent les médecins s'il comprend le sens de l'activité, si elle l'intéresse, s'il peut la poursuivre plus longtemps que les limites d'un emploi du temps horaire contraignant. Parler du temps scolaire sans parler des programmes et de l'ennui me semble une manière d'éviter une réelle refondation.

MAIS LES COLLECTIVITÉS locales seront impérativement sollicitées Est-il possible de concilier leur intervention sur le temps scolaire avec l'égalité des territoires ?

IL EST ÉVIDENT que si l'on réduit le temps scolaire proprement dit, il faudra bien trouver des solutions intelligentes pour ne pas se limiter à prolonger le temps de garderie, à imposer les devoirs à l'école, comme si le temps scolaire lui-même ne permettait pas la réussite des apprentissages sans intervention de répétiteurs et sans heures supplémentaires pour les enfants. Il faudra bien que les collectivités locales s'engagent encore plus qu'elles ne le font à présent, pour proposer des activités éducatives non scolaires diverses, gratuites. Évidemment, cela pose des problèmes énormes en raison des capacités financières des communes, des risques d'inégalité entre communes même très proches géographiquement et politiquement. En raison aussi de la conception même de ces activités : propositions de services à la carte, juxtaposés à l'action de l'école, ou activités éducatives non scolaires mais cohérentes avec un projet éducatif local partagé. Je pense que les communes ne pourront pas répondre à ces nouveaux enjeux sans faire appel et redonner toute sa place à l'éducation populaire. Ce serait d'ailleurs dangereux d'adopter la notion d'offre de services plutôt que de s'engager dans des actions éducatives non scolaires, mais poursuivant les mêmes objectifs généraux de développement, d'épanouissement, de plaisir à vivre ensemble.

Notre système n'est pas prêt à assumer de tels enjeux. Il faudra que les parents s'en mêlent...

VOUS ÉCRIVEZ QUE le numérique et le territoire pourraient être les leviers d'une refondation de l'école. Pourquoi et comment ?

POUR RÉUSSIR à refonder l'école, pour la rendre plus performante et plus en phase avec l'évolution du monde, des savoirs, de la communication, pour éviter de recommencer, ce que l'on fait depuis toujours, de simplement rénover en apparence, de réparer, de corriger, d'adapter, il faut trouver des leviers puissants comme l'imprimerie en son temps, comme l'affirmation de grands penseurs contemporains. Je pense que le numérique peut être un de ces leviers et qu'il doit être possible de trouver un consensus fort (c'est-à-dire pas mou) sur cette question. Certes le numérique n'est qu'un outil. Certes, les NTICE² ne sont plus Nouvelles. Certes, la machine ne remplacera pas le prof. Pourtant cette machine-là est bien différente d'autres innovations technologiques qui ont précédé. Sans évoquer en souriant le passage du porte-plume au stylo à bille, il faut bien reconnaître que cet outil modifie profondément la situation éducative : explosion des savoirs et de leur diffusion, accès massifs aux savoirs hors de l'école, développement des réseaux sociaux et des échanges entre élèves, accroissement exponentiel des savoirs acquis hors l'école. On ne pourra plus faire comme si l'élève ne savait rien, comme si le prof était le seul détenteur de savoirs validés et structurés, incontestables, comme si la transmission magistrale était la seule voie pour construire des apprentissages.

Les classes vont exploser si l'on persiste à ignorer le fait que les élèves maîtrisent les outils mieux que les profs sans avoir appris à l'école, qu'ils y passent un temps considérable, désormais souvent plus important que devant la télévision, qu'ils y apprennent beaucoup de choses qui ne sont pas forcément méprisables, qu'il faudra donc retourner la pédagogie comme on retourne une manche : partir de ce que savent les élèves, de ce qu'ils peuvent trouver eux-mêmes, puis travailler avec eux pour organiser, structurer, mettre en perspective. De toute manière, le numérique impose un changement de l'école...

L'autre levier, c'est le territoire. Il s'impose du fait de l'accroissement considérable de l'investissement des collectivités locales dont il faudra bien admettre qu'elles n'accepteront pas longtemps encore de jouer le rôle de tiroir-caisse sans participation à l'élaboration du projet éducatif. Cela ne doit rien enlever, naturellement, au rôle de l'État, garant de l'égalité entre les territoires et du respect des politiques éducatives débattues et votées par le parlement pour l'ensemble de la nation. Cela conduira à une exploitation plus intelligente des savoirs produits sur le territoire, à une mobilisation de toutes les ressources éducatives, à la valorisation de l'inter-générationnel et de l'échange réciproque de savoirs, etc. L'idée de projet éducatif territorial me semble incontournable à très court terme. Les parents doivent y trouver toute leur place.

« On ne pourra plus faire comme si l'élève ne savait rien, comme si le prof était le seul détenteur de savoirs validés et structurés, incontestables, comme si la transmission magistrale était la seule voie pour construire des apprentissages. »

SI ON REFONDAIT l'école dans le sens de plus de respect pour l'enfant tel qu'il est, certains considèrent que ce serait au risque de contenus appauvris, alors que les enfants des classes sociales aisées continueraient à bénéficier de plus de connaissances et de culture, par la seule volonté de leurs familles ; qu'en pensez-vous ? Certains craignent que le transversal et l'interdisciplinarité soient synonymes d'un renoncement à une école de haut niveau pour tous ; qu'en dites-vous ?

DANS NOTRE SYSTÈME, tout au long de son histoire, on a toujours réformé en améliorant le passé sans regarder l'avenir, comme s'il suffisait de corriger, de dépoussiérer, d'adapter. L'Éducation nationale ne s'est jamais vraiment intéressée à la prospective. Or, le futur est là et nous bouscule. Il est impossible d'en rester aux schémas du passé. La question du choix des disciplines scolaires, de la globalité et de la transversalité, de la place de l'intelligence, du raisonnement, des outils mentaux nécessaires surgit chaque jour avec force. Quels savoirs et quelles compétences pour l'honnête homme de 2040 ? Quelles capacités à apprendre tout au long de sa vie ? Quelles finalités pour l'éducation du fu-

tur ? Comment former un citoyen libre, émancipé, responsable, apte à juger, à critiquer, à analyser ? Les programmes disciplinaires classiques répondent-ils à ces enjeux ? Les repenser en les mettant clairement en cohérence réelle avec les finalités de l'école est une exigence que ceux qui confondent la protection de leur discipline avec leur propre protection corporatiste à court terme ont du mal à prendre en considération. Au regard de l'évolution des savoirs de l'humanité, on peut au moins s'interroger et discuter. Le saint savoir disciplinaire académique pour une partie seulement du public scolaire est-il suffisant pour donner une réelle ambition démocratique à l'école ? Et si le haut niveau se mesurait à l'aune de l'intelligence individuelle et collective, à la capacité de raisonner, de

rechercher, d'analyser, de produire des savoirs plutôt que de les recevoir, à la capacité d'exercer des responsabilités, etc. ? Le niveau se jugera-t-il encore longtemps à la capacité de mémoriser et de restituer à court terme des savoirs qui seront rapidement oubliés ? Ces questions dérangent et agacent. Elles sont pourtant vitales pour l'école. Je vous renvoie à Michel Serres, Edgar Morin, Philippe Meirieu, André Giordan...

DANS LE CADRE D'UNE ÉDUCATION GLOBALE, y a-t-il à votre avis des nouvelles matières à introduire dans les enseignements ou à positionner plus précocement dans les cycles (le droit, l'économie, la philosophie...) ?

SANS AUCUN DOUTE. Quand on pense à l'économie qui occupe 75 % de l'actualité, qui n'est pas plus compliquée que l'histoire ou la grammaire, dont on rencontre les notions dès l'école maternelle dans le jeu de la marchande par

exemple... Quand on pense à la philo et à l'intérêt des enfants pour les questions de l'amour, de la solitude, de la mort... Alors on va retrouver la lourdeur des programmes. Que faut-il enlever pour mettre autre chose? Qui va le faire? Voir le problème de la morale laïque: est-ce une discipline à ajouter? Qui la prendra? On voit bien que la question des programmes et des finalités ne peut pas être écartée.

QUELLE EST VOTRE POSITION sur la suppression des notes? Comment l'école pourrait-elle rendre compte aux parents de ce qu'apprennent les enfants et de leur parcours dans les apprentissages? Seriez-vous favorable au remplacement des notes par une évaluation par compétences?

LE PROBLÈME N'EST PAS la suppression ou non des notes, leur remplacement par des lettres ou des pourcentages, l'évaluation par compétences ou non. Il est d'abord de savoir à quoi sert l'évaluation (distinction des élites ou réussite de tous? Repérage des carences ou valorisation des réussites?). Il est ensuite de mesurer le caractère de l'évaluation (générateur d'angoisse ou activité normale?). À noter que les évaluations nationales à l'école primaire ne sont pas des évaluations, l'usage du mot est abusif, ce sont des contrôles de la capacité de rétention de savoirs scolaires ou de mécanismes. Très peu d'items vont au-delà.

Nous devons donc imposer une autre évaluation, nécessairement sur les compétences et obligatoirement positives. Chercher toujours le positif dans la philosophie de la validation des acquis et de l'éducation tout au long de la vie. L'enfant n'a pas échoué pour 5 fautes sur 30 mots, il a réussi à écrire correctement 25 mots sur 30. C'est sur les réussites que l'on construit les apprentissages, pas à pas. Je sais que la compétence est fortement décrite par les « disciplinaires » qui donnent la priorité aux savoirs. Si on réfère la compétence au sens du monde économique, au sens utilitariste à court terme, on peut comprendre le procès. En France, les mouvements pédagogiques ont adopté la notion de compétence comme étant le rapport entre l'élève et le savoir, l'utilisation du savoir dans des situations porteuses de sens. Les parents pourraient alors valoriser leurs enfants plutôt que de les gronder sans cesse.

POUVEZ-VOUS PRÉCISER ce que vous entendez par compétence? Pourquoi ce mot, qui évoque directement le monde de l'entreprise?

LA QUESTION EST FONDAMENTALE. J'aimerais trouver un autre mot que « compétence » Je suis opposé au livret tel qu'il

est, aux évaluations telles qu'elles sont, aux programmes tels qu'ils sont. Tout est lié.

Les programmes scolaires qui comportent des listes de notions ou de savoirs mécaniques, souvent organisés à partir d'un « simple » fictif, fabriqué par des savants, vers le « complexe » qui est ce qui nous entoure, le réel, sont totalement périmés et sont des facteurs d'échec pour ceux qui n'ont pas les codes. Prenons l'exemple de l'adjectif qualificatif: le définir, le reconnaître, en ajouter pour enrichir une phrase simple, ce n'est pas ce qui va me permettre de savoir faire un discours ou d'écrire un texte. Ce qui m'importe donc, c'est le rapport entre l'enfant, l'adjectif et apprendre à parler et à écrire. Le programme sommaire des manuels ne permet pas de travailler sur ce rapport qui donne du sens aux apprentissages. Quand j'ai fait, ce qui est rare, le programme, que j'ai été au bout du manuel, que savent les enfants, que savent-ils faire?

Il faut bien trouver le moyen d'objectiver, de mettre en mots ce rapport, de le mettre en perspective avec les finalités.

Je considère qu'évaluer, ce n'est pas contrôler la reconnaissance de l'adjectif, c'est observer la capacité à mobiliser tous ses savoirs et toutes ses compétences pour résoudre un problème, répondre à une question, dans des situations ayant du sens: être capable d'exprimer clairement oralement ou par écrit, une pensée, un sentiment, un besoin, une recherche, en disant « je pense que » et le « je » est important.

QUELLE EST VOTRE POSITION sur la question de devoirs à la maison à l'école élémentaire et au-delà? Que pensez-vous de l'argument pour les devoirs à la maison au prétexte qu'il faut s'y habituer très tôt, puisque les devoirs sont prévus au lycée?

PENDANT LA DURÉE de la scolarité obligatoire, les devoirs ne servent à rien. Je vous renvoie à un billet à ce sujet sur le site Educavox. Faire l'école après l'école avec des personnes non professionnelles, normalement moins compétentes que les professionnels, est en fait une condamnation de l'école. Si l'école n'a pas su faire pendant le temps scolaire normal, est-il possible que d'autres le fassent?

Quant à la préparation aux épreuves terribles qui attendent les enfants plus tard, il m'arrive d'utiliser en conférence une formule un peu rude pour provoquer le débat: « Ce n'est pas parce que l'aval fait des choses inutiles que l'amont

« Repenser [les programmes] en les mettant clairement en cohérence réelle avec les finalités de l'école est une exigence que ceux qui confondent la protection de leur discipline avec leur propre protection corporatiste à court terme ont du mal à prendre en considération. »

« L'enfant n'a pas échoué pour 5 fautes sur 30 mots, il a réussi à écrire correctement 25 mots sur 30. »

doit se croire obligé d'y préparer les élèves ». Les parents ont autre chose à faire, quant à eux, pour jouer pleinement leur rôle éducatif sans faire l'école, en mettant leurs enfants dans des situations problèmes, en les faisant réfléchir, en dialoguant, en communiquant, en développant leur curiosité, leur plaisir d'apprendre des choses qui ne sont pas dans les programmes scolaires mais qui contribuent à leur développement. C'est à ce niveau que l'on rencontre les pires inégalités.

VOUS AFFIRMEZ la nécessité de la place des parents à l'école et appelez à une école ouverte, participative. En tant qu'adhérents Fcpe nous avons parfois du mal à faire entendre notre regard de citoyen sur l'institution. Seriez-vous favorable à intégrer, dans la formation de base des enseignants le droit des enfants et celui des parents d'élèves ? Comment peut-on construire des relations différentes entre tous les acteurs de l'école ? Et entre les élèves eux-mêmes ?

JE VOUS RENVOIE AUSSI À UN TEXTE publié sur Educavox, sous le titre : « Non, ils ne sont pas encore les bienvenus ». Tant que les parents seront considérés comme des répétiteurs ou de sous-enseignants, tant qu'ils seront convoqués, généralement pour recevoir critiques sur leur enfant et recommandations sur leur rôle, tant qu'il y aura une domination des uns sur les autres, tant que les conseils de classe seront des lieux insupportables, on pourra renouveler les incantations sur l'importance des rapports école / familles comme on le fait depuis 40 ans, rien ne changera. Il faut donc redéfinir la place des parents à l'école, comme citoyens, comme eux-mêmes porteurs de savoirs à échanger, comme des hommes et des femmes et pas comme des « parent-délèves », ce concept bizarre. L'idée de la Ligue de l'enseignement de faire des établissements scolaires des maisons ouvertes, maisons des savoirs et l'éducation tout au long de la vie, où les parents viendraient pour apprendre et pour échanger, me plaît beaucoup à cet égard. Elle modifierait les rapports... et les humaniserait.

UNE PARTIE DE L'OPINION PENSE qu'il est inévitable que l'école fonctionne comme le reste du monde, et que dans une société libérale on donne aux jeunes un avant-goût de la lutte de tous contre tous qui les attend. Cela est-il conciliable avec la défense d'une l'école de l'épanouissement et du progrès humain ?

J'AIME LE SLOGAN des CRAP³ : « Changer l'école pour changer la société, changer la société pour changer l'école ». Mon premier livre, écrit avec Philippe Meirieu, « L'éducation peut-elle être encore au cœur d'un projet de société ? »⁴, traite des rapports entre l'école et la société. Nous venons de vivre une période marquée par l'idéologie ultra-libérale autoritaire. L'école a été soumise à cette idéologie,

avec le pilotage par les résultats, la pensée unique, la technicisation, la compétition entre les personnes, les groupes, les établissements, la recherche des gagnants et les bonnes œuvres pour les perdants. Notre pays a peut-être la volonté et la capacité de faire un autre choix : une société humaine, émancipatrice, généreuse, démocratique, moderne, peut-être plus conforme à son histoire.

FINALEMENT CE SERAIT QUOI pour vous « réussir à l'école » ?

C'EST Y ÊTRE HEUREUX et se préparer à être heureux dans sa vie personnelle, professionnelle, sociale. C'est exister, être reconnu comme personne et comme être social, être capable de d'exercer des responsabilités. Je pense aux quatre piliers de Jacques Delors : apprendre à connaître, apprendre à être, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble. Si

ces piliers étaient pris en charge à l'école, avec regard positif sur les enfants et leurs familles, la réussite scolaire serait assurément moins problématique qu'elle ne l'est.

Propos recueillis Anne Coret et Samia Hasnaoui

1. Éd. la Chronique sociale, décembre 2012, 112 pages, 14 euros.
2. Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
3. Cercle de Recherche et d'Action Pédagogiques
4. Éditions de l'Aube

AU FIL DES DÉPÊCHES

Patrimoine cinématographique

Le CNC (centre national de la cinématographie) a présenté sa politique du patrimoine dans le cadre du Festival Lumière à Lyon, en octobre dernier. Les objectifs de cette politique sont de rendre accessible au plus grand nombre les œuvres cinématographiques du xx^e siècle dans les technologies et les modes de diffusion d'aujourd'hui, de favoriser l'enrichissement des offres légales sur Internet et d'assurer la préservation et la transmission de ce patrimoine pour les générations futures.

30



1. Du 18 février au 4 mars 2013 à la Cinémathèque française

• *Mercredi 20 février 2013 à 19h*: Conférence « La méthode Pialat », suivie d'un dialogue avec Sylvie Pialat.

• *Samedi 23 février 2013 à 14h30*: Table ronde « A nos amours ». Animée par Serge Toubiana, avec D. Besnehard, Y. Dedet, J. Fieschi et J. Loiseux.

RÉTROSPECTIVE ¹

Maurice Pialat

La cinémathèque va s'approprier Maurice Pialat pour le faire découvrir à de nouvelles générations et le rappeler aux autres, ceux qui ont déjà vu les films, ceux qui connaissent les dialogues et se souviennent des images. « Tu es encore allé te faire fourrer salope », dit Jean Yanne dans le rôle d'un personnage qui pourrait être Maurice Pialat et paf... la rousse Marlène Jobert qui joue Catherine dans « Ne nous vieillirons pas ensemble » prends une giffle violente.

Mais il y aura aussi à voir une sélection de peintures et de dessins, la part méconnue de l'auteur de *Van Gogh*. Des affiches, des archives, des costumes, des photographies, des films pour s'imprégner de l'ensemble du travail de Maurice Pialat. Une exposition riche avec les premiers projets non réalisés, les rencontres et les relations avec les producteurs de ses documentaires et courts-métrages et derrière tout ça le sentir vivre. La vie. Ce qu'on devine, ce qu'il reste des années de galères et d'espoir.

Un quotidien des années entre deux, la construction de l'autobiographie. Aller déguster des huîtres gare Saint-Lazare, prendre de bons repas *Au père tranquille* à Montparnasse, discuter avec ses potes à Alésia et partager les carottes avec ses copains sur les boulevards. Vivre. Un petit commerce familial de ses parents en Auvergne, une activité lucrative, vendre des machines à écrire Olivetti pour tenir, pour résister. Des allers-retours entre la Celle-Saint Cloud et Paris. Repeindre son appartement et éplucher les haricots verts. Vivre. Des attentes, beaucoup d'attentes mais surtout ne rien lâcher. Une maîtresse avec qui on ne vieillira pas ensemble, une femme qui apprend le russe. Disputes et réconciliations. Écriture et peinture. Ensuite, on fera des films, pas du cinéma, des films pas comme les autres; une invention permanente avec toute la matière accumulée dans le quotidien.

L'ENFANCE NUE

« Puisqu'il y en a qui sont nés pour vivre comme des chiens, puisqu'il y en a qui n'ont rien, pas d'asile, pas de cœur où s'écouter, pas de chaleur où se réchauffer, pas de regard où se regarder. Puisqu'il y en a qui sont punis de vivre par la vie, et puisque je vous dis ceux-là de les voir, une seule seconde. Une seule fraction de seconde qui leur donnera à manger. Prenez leur faim dans vos bras. Il n'y a pas de récompense je vous l'assure, il n'y en a pas, puisque la détresse n'a pas d'argent pour vous payer ». C'est ce qu'on lisait sur la page de garde du scénario de son premier long-métrage *L'enfance nue* (1967). Un très grand succès critique (prix Jean Vigo 1968).

On découvrira Maurice Pialat acteur dans ses propres films et, avec Chabrol et Eustache entre autres, des correspondances, des synopsis, scénarios et cahiers de notes (manuscrits et annotés), des entretiens inédits avec des proches et des collaborateurs, des extraits de films, des entretiens, des essais d'acteurs, de nombreuses photographies de plateau et de tournage avec Sandrine Bonnaire, Gérard Depardieu, Isabelle Huppert, Nathalie Baye, Jacques Dutronc, Jean Yanne... Des documents qui témoignent de la méthode de travail de Maurice Pialat et d'un cinéma sans concession. Avec une dizaine de courts-métrages entre 1951 et 1968, avec une autre dizaine de longs-métrages de 1968 à 1995 dont la Palme d'or de Cannes en 1987 pour *Sous le soleil de Satan*, en passant par un feuilleton télévisé exceptionnel *La maison des bois*, Maurice Pialat a réalisé une œuvre dense et originale. Très critique envers les films de ses contemporains autant qu'envers ses propres films, Maurice Pialat, anticonformiste, provocant et exigeant, est un cinéaste de la trempe de Dovjenko, Cottafavi, Godard et Renoir, qu'il appréciait. Un événement à ne pas manquer.

Bernard Dubois

L'association des anciens élèves fête ses 110 ans

Pour cet anniversaire, l'association des anciens élèves du lycée Voltaire¹ a réuni samedi 20 octobre

les lycéens hier et d'aujourd'hui autour d'une exposition de photos sur les événements marquants du lycée de 1890 à 1990. Un parcours invitait à suivre l'histoire des lycéens voltairiens de la III^e République au Front populaire; de la Seconde Guerre mondiale à mai 1968, avec des photos de classes des années 70 à 90 marquées par la libération sexuelle, l'abaissement de la majorité et bien sûr déjà, les réformes de l'Éducation nationale! Les générations se mélangaient pour évoquer des souvenirs de copains d'avant ou pour montrer son lycée à ses propres enfants. Des lycéens de 2nde et des collégiens de 3^e, élèves du XXI^e siècle, présentaient pour l'occasion leur vision artistique du lycée, dans le cadre d'un concours proposé par l'association à partir de collages et des techniques de retouches d'images. La seule consigne était de conserver l'architecture du bâtiment et après, l'imagination a pris le pouvoir!

Brigitte Lamandé-Pivaut

1. www.aalvp.org



AU FIL DES DÉPÊCHES

Numérisation

Le comité de suivi parlementaire de la loi sur l'équipement numérique des salles de cinéma s'est réuni en fin 2012. L'occasion de découvrir quelques chiffres: 86,3 % du parc des salles en France est numérisé, soit 4773 écrans regroupés dans 157 établissements. Depuis 2010, le CNC (centre national de la cinématographie) a apporté son soutien financier à la numérisation de 979 écrans pour un montant de 45,8 m€. À terme, ce sont près de 1800 écrans répartis dans plus de 1200 établissements qui devraient recourir à l'aide du CNC et à celles des collectivités territoriales pour faire face à cette révolution. La France est aujourd'hui au 3^e rang mondial, après les États-Unis et la Chine, pour la numérisation des salles.

Script-réalité

Le Groupe 25 IMAGES dénonce l'épidémie de « *scripted reality* », qui envahit toutes les chaînes: *Au nom de la vérité* (TF1), *Le jour où tout a basculé* (France 2), *Si près de chez vous* (France 3), *Face au doute* (M6), etc. Dans un programme de script-réalité, il s'agit d'une mise en situation du réel de manière fictive (mais non fictionnelle) d'un concept proposé à l'auteur. À l'heure où le CSA ouvre une concertation sur la qualification en œuvre audiovisuelle de ce type de programmes, les professionnels de la fiction rappellent ce qui prévaut dans une œuvre de fiction: la distanciation au réel, à partir et au travers d'un imaginaire d'auteur. Ils appellent solennellement les pouvoirs publics à ne pas vider de son sens la notion même de patrimoine culturel audiovisuel et la notion d'œuvre.

VACANCES POUR TOUS

**UN HIVER
100 %
SOURIRE !**

VILLAGES LOCATIONS

Adultes - familles
Mer, montagne ou
campagne choisissez
le décor de vos
vacances pour un
séjour en toute liberté !

COLONIES CAMPS D'ADOS

Enfants - adolescents
Ski, surf, snow-blade...
plus de 40 activités
sportives, artistiques
ou créatives pour
petits et plus grands.

SÉJOURS LINGUISTIQUES

Enfants - adolescents
Des vacances studieuses
en Angleterre, Irlande,
Allemagne ou Espagne
pour un coup de pouce
linguistique !



Le secteur vacances de
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Retrouvez toutes nos destinations sur
www.vacances-pour-tous.org

Documentation gratuite sur simple demande :
Vacances pour tous - 21, rue Saint-Fargeau - CS 72021 - 75989 Paris cedex 20
Tél. : 01 43 58 95 66

Je souhaite recevoir gratuitement la (les) brochure(s) Vacances pour tous suivante(s) :
(cochez les cases correspondantes)

☐ **Adultes-Familles Hiver 2012/2013**
Automne/Hiver/Printemps

☐ **Juniors Hiver 2012/2013**
Toussaint/Noël/Hiver/Printemps

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M. Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. :

E-mail :

